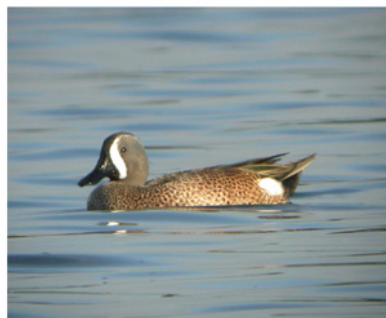


Pertinence du réaménagement de la Pointe Dupuy, des Marais Lambis et Choisy en zones de stationnement des Limicoles et Anatidés migrateurs



Anthony Levesque, Frantz Duzont, Alain Mathurin

JUIN 2008



PERTINENCE DU REAMENAGEMENT DE LA POINTE DUPUY, DES MARAIS LAMBIS ET CHOISY EN ZONES DE STATIONNEMENT DES LIMICOLES ET ANATIDES MIGRATEURS.

Anthony LEVESQUE*
Labrousse
97190 Le Gosier

Frantz DUZONT
Pointe d'Or
97139 Les Abymes

Alain MATHURIN
La Diotte
97120 Saint Claude

Rapport AMAZONA n° 16 - juin 2008

Photos de couverture (Anthony Levesque) : vue aérienne d'une partie du Grand Cul-de-Sac Marin, vol de Sarcelles à ailes bleues *Anas discors*, Petit Chevalier *Tringa flavipes*, Bécasseau à poitrine cendrée *Calidris melanotos*, Sarcelles à ailes bleues *Anas discors* et Bécasseau à échasse *Calidris himantopus*.

*E-mail : anthony.levesque@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Remerciements.....	p.1
Résumé.....	p.2
I – Contexte et enjeux.....	p.3
II – Problématiques.....	p.4
III - Présentation des sites et des espèces.....	p.5
A) Les sites	
a. Le marais de la Pointe Dupuy	
b. Les marais Choisy et Lambis	
B) Les espèces	
a. Généralités	
b. Les espèces susceptibles d’êtres concernées par le projet	
IV – Méthodes utilisées.....	p.15
V – Résultats.....	p.15
A) Résultats du suivi de terrain	
B) Analyse des tableaux de chasse	
VI – Discussion.....	p.17
A) L’intérêt avifaunistique et la pertinence du réaménagement de ces sites en aires de repos pour oiseaux migrateurs	
a. Une nécessité écologique ?	
b. Le déplacement des limicoles en Guadeloupe	
c. Peu d’intérêt pour les oiseaux nicheurs	
B) Impact écologique sur la faune et la flore	
C) Impact financier de ces réaménagements et de leur entretien sur une année	
VII – Conclusion.....	p.21
Bibliographie.....	p.22

Annexes

A) Les limicoles

- 1) Pluvier bronzé
- 2) Pluvier argenté
- 3) Tournepierre à collier
- 4) Bécasseau à poitrine cendrée
- 5) Chevalier semipalmé
- 6) Bécasseau à échasses
- 7) Bécasseau maubèche
- 8) Bécassine de Wilson
- 9) Grand Chevalier
- 10) Petit Chevalier
- 11) Courlis corlieu
- 12) Bécassin roux

B) Les canards

- 1) Canard pilet
- 2) Canard d'Amérique
- 3) Canard des Bahamas
- 4) Sarcelle à ailes bleues
- 5) Dendrocygne à ventre noir

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier le directeur du Parc National de Guadeloupe, Yves Brugière, pour la confiance qu'il a témoignée à AMAZONA en lui confiant cette étude. Son directeur scientifique, Hervé Magnin, pour sa patience envers nous lors de la phase finale de la rédaction.

L'ensemble des ornithologues de terrain qui collectent sans relâche les données permettant de mieux comprendre la biologie et l'écologie de nos espèces doit trouver dans cette étude l'aboutissement de leurs longues et harassantes heures de terrain. Nous pensons particulièrement à André Lartiges (ONCFS), Anasthase Ramsahai (ONCFS), Laurent Malglaive, Jacky Froidefond et tous les autres bénévoles de l'Association AMAZONA qui ont pu participer de nuit aux opérations de baguage des limicoles. Le Service Départemental de la garderie de l'ONCFS a aussi apporté une aide précieuse lors des tournées de terrain au contact des chasseurs pour le début des analyses de tableaux de chasse. Nous vous remercions tous ici au nom de la Connaissance et de l'Association.

Nos collègues et amis, Bertrand Trolliet du CNERA Avifaune migratrice (ONCFS), Alexandre Vinot (GEPOG) de la Guyane voisine et Simone Mège (PNG) auront bien voulu émettre un regard critique sur cette étude ; merci à vous trois pour vos remarques pertinentes.

Nous tenons également à remercier Pascal Riffaud (PNG), Daniel Imbert (UAG) et William Herreros (PNG) pour leurs remarques et leurs apports sur la partie cartographie et description des milieux.

Enfin, que nos compagnes et compagnon soient enfin remerciés pour leur patience dans leur accompagnement durant nos travaux passionnants d'études ornithologiques de terrain et écrites.

Résumé

Trois sites du Grand Cul-de-Sac Marin, « Marais Lambis », « Marais Choisy » et « Pointe Dupuy » étaient traditionnellement des sites utilisés pour la chasse des limicoles et dans une moindre mesure des canards.

Ces sites, depuis la création de la Réserve, subissent beaucoup moins l'action de l'homme et ont tendance à se refermer.

Amazona a été chargée par le Parc de réaliser une étude sur la pertinence de la réouverture de ces sites pour favoriser l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs chassables et non chassables.

Cette étude montre les lacunes importantes en termes de connaissances des tableaux de chasse en Guadeloupe. C'est un manque préjudiciable à une bonne gestion des espèces.

Si du seul point de vue de la conservation des limicoles, il pourrait être utile que le Parc National de la Guadeloupe engage des travaux à cette fin, les substantiels frais de réaménagement puis d'entretien des sites laissent à réfléchir puisque la capacité d'accueil de ces sites ne justifie peut-être pas de tels frais.

Cette conclusion est étayée par :

- le faible nombre, rapporté à la population, d'oiseaux en transit sur les grands sites humides de Guadeloupe non chassés,
- le très grand réseau de zones humides existant déjà sur le Grand Cul-de-Sac Marin et plus généralement en Guadeloupe où les échanges d'individus se font très rapidement,
- les désavantages à créer des voies d'accès dans un massif de mangrove relativement monobloc, pouvant favoriser notamment une minorité d'irréductibles braconniers,
- la création du barrage de Gaschet (propriété du Conseil Général) qui s'étend sur une superficie d'une centaine d'hectares, qui à l'origine était interdit à la chasse mais par la force des choses est finalement devenu la seconde zone la plus chassée en Guadeloupe pour le gibier d'eau,
- la quasi absence d'espèces patrimoniales nicheuses de marais qui auraient pu être avantageées par la création de ce genre de milieux.

Mais dans un contexte où l'ensemble des utilisateurs et des défenseurs des milieux sont censés trouver des accords consensuels, le Parc National de Guadeloupe pourrait malgré tout décider de la réalisation de tels aménagements.

Il serait alors souhaitable que ceci s'accompagne, de la part des chasseurs, d'une nécessaire déontologie lors de la chasse de ces oiseaux.

Enfin, nous ne pourrions occulter la dimension sociologique de la présence de ces oiseaux en Guadeloupe. Lorsque l'on évoque le terme « limicoles », les premiers bénéficiaires auxquels l'on pense sont bien évidemment les chasseurs. Il ne faudrait cependant pas oublier qu'il existe aussi ici des ornithologues passionnés par ces espèces et même plus généralement un grand public de plus en plus avide de découverte de son patrimoine naturel. Nous demandons donc à tous les partenaires d'œuvrer ensemble pour une meilleure gestion de ces espèces afin que le plus grand nombre puisse en bénéficier.

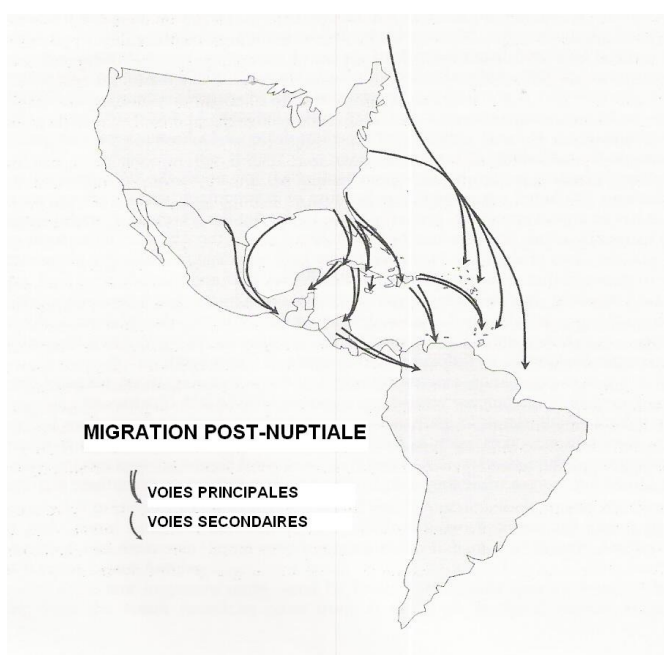
I - Contexte et enjeux

La Réserve Naturelle (RN) du Grand Cul-de-Sac Marin (GCSM) créée en 1987 a « amputé » une part importante du territoire de chasse dans le GCSM, notamment des zones humides propices aux limicoles et aux Anatidés (plus connus sous le nom de canards). Les limicoles sont, faut-il le rappeler, de petits échassiers typiques des marécages et des rivages et sont pour la plupart des espèces migratrices en Guadeloupe.

A l'exception de quelques travaux de génie écologique sur la berge nord de la Rivière Salée, rapidement interrompus, le Parc National de Guadeloupe (PNG), gestionnaire de la RN, et plus largement de la baie du GCSM au travers de la réserve de Biosphère, n'intervient plus que marginalement – comme à l'îlet Blanc pour les sternes – sur la dynamique naturelle des habitats.

Or la Guadeloupe se situe géographiquement sur le passage migratoire de nombreuses espèces de limicoles et d'Anatidés nord-américains hivernantes en Amérique du Sud (Cf. carte ci-contre). Il est aussi communément admis que l'île peut offrir un refuge important en cas d'intempérie et peut alors assurer une halte de repos utile.

Les milieux sont actuellement soumis à une dynamique naturelle qui tend à voir se refermer progressivement les plans d'eau intérieurs et les vasières connexes. Le recul de ces habitats qui diminue donc la capacité potentielle d'accueil de la baie pour ces espèces interroge les gestionnaires et préoccupe les chasseurs.



C'est ainsi que la Fédération Départementale des Chasseurs de la Guadeloupe (FDC) a saisi le PNG une seconde fois au sujet de la restauration des plans d'eau libre situés dans les limites de la réserve naturelle du GCSM. Ces zones en question sont : le marais Lambis, le marais Choisy et la zone située vers la Pointe Dupuy à Sainte Rose. La FDC compte ainsi fournir des zones de repos aux limicoles et Anatidés migrants, en zone protégée, dans la Baie du Grand Cul-de-Sac Marin, également zone RAMSAR.

Le premier examen de cette demande en Comité Consultatif de la RN a été rejeté. Les gestionnaires ayant souhaité maintenir le principe de la non intervention humaine au sein de cette réserve. Compte-tenu de cette demande récurrente, le PNG a souhaité approfondir cette question dont les résultats vous sont présentés au travers de cette étude.

A cette fin, AMAZONA, association loi 1901, ayant pour but l'étude et la connaissance des oiseaux de la Guadeloupe, possédant une base de données fournie et réalisant des études scientifiques par le biais du baguage, s'est vue confier par le PNG l'étude de la pertinence du réaménagement desdites zones humides.

II - Problématiques

Après une rapide description de l'état des sites « Marais Lambis », « Marais Choisy » et « Pointe Dupuy » lors de nos visites, et d'une présentation de l'inventaire des limicoles et Anatidés, notre étude sur le réaménagement s'articulera en trois grands volets :

1°- L'intérêt avifaunistique d'un réaménagement de ces sites,

Pour ce faire nous proposons, dans un premier temps, d'établir la réalité de l'importance de la Guadeloupe comme halte migratoire des Limicoles et Anatidés transitant entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud via l'ouest de l'Atlantique et l'Arc Caribéen. Nous comparerons les résultats de comptages mensuels des Limicoles depuis plusieurs années sur différents sites avec les populations hivernant sur le littoral du plateau des Guyanes, et nous référerons également aux résultats des analyses de carnier réalisées par l'ONCFS auprès de chasseurs guadeloupéens.

Dans un second temps, nous discuterons de la pertinence écologique d'un réaménagement des trois zones humides en zones de pose d'oiseaux migrateurs. Ce chapitre sera complété par un avis sur les potentialités d'accueil de ces sites réaménagés pour les oiseaux nicheurs.

Enfin, à partir de nos données de baguage, nous montrerons les relations d'échange entre les différents sites majeurs de présence d'oiseaux migrateurs en Guadeloupe. De ces exemples, nous conceptualiserons le rôle fonctionnel que pourraient avoir ces trois nouvelles zones humides avec les zones humides existant dans le GCSM actuel.

2°- L'impact faunistique et floristique d'un réaménagement sur la Réserve Naturelle du GCSM

Ce chapitre traitera d'une part des autres groupes animaux et des groupements végétaux rencontrés sur les sites pouvant être réaménagés et de l'impact inhérent à leur destruction, d'autre part sur les conséquences écologiques potentielles dues à la création de voies d'accès, et enfin sur l'impact financier à prévoir par le PNG pour pérenniser de telles zones.

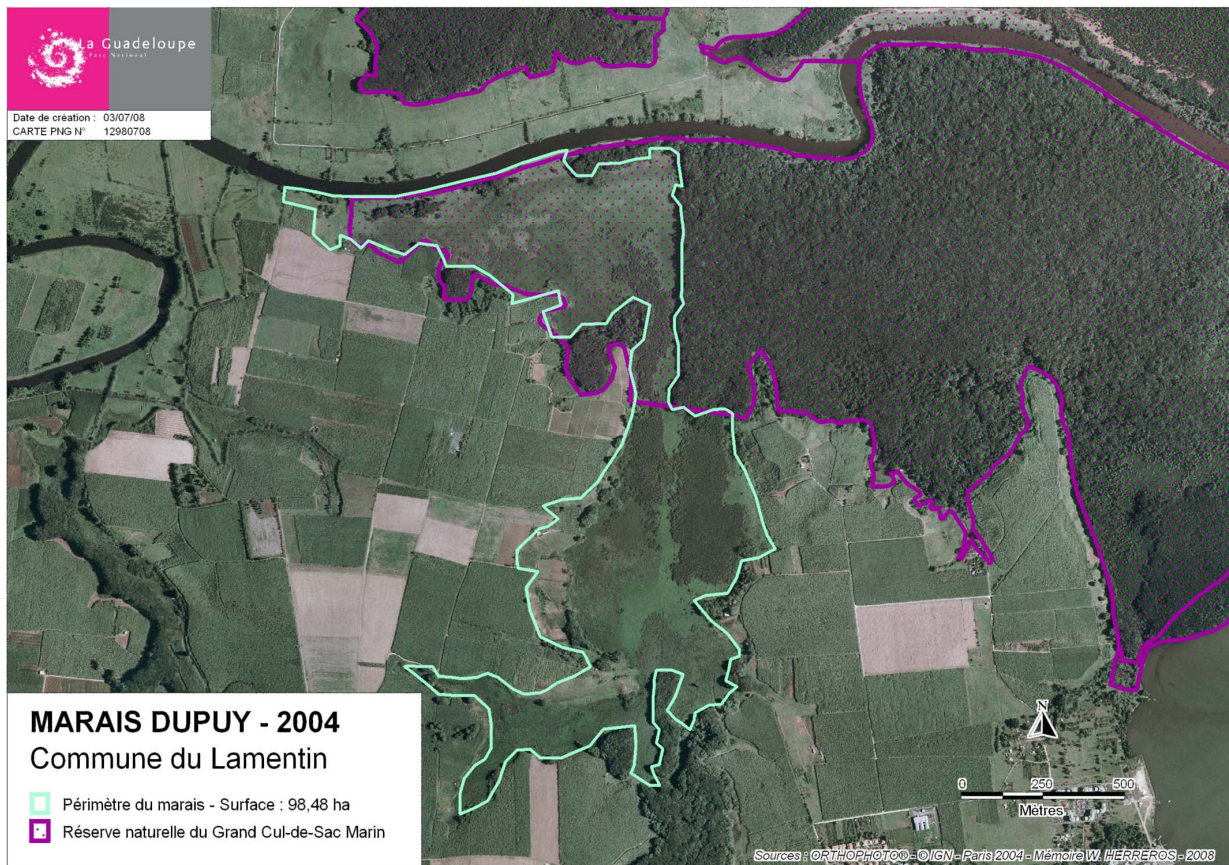
3°- Les espèces de Limicoles et d'Anatidés pouvant être rencontrées dans les zones humides guadeloupéennes.

Ce chapitre avant tout bibliographique présentera les espèces à travers les Amériques ; notre expérience du terrain ainsi que la base de données AMAZONA viendra enrichir ces données bibliographiques en précisant le statut de ces espèces en Guadeloupe et l'impact de la chasse sur leurs populations.

III - Présentation des sites

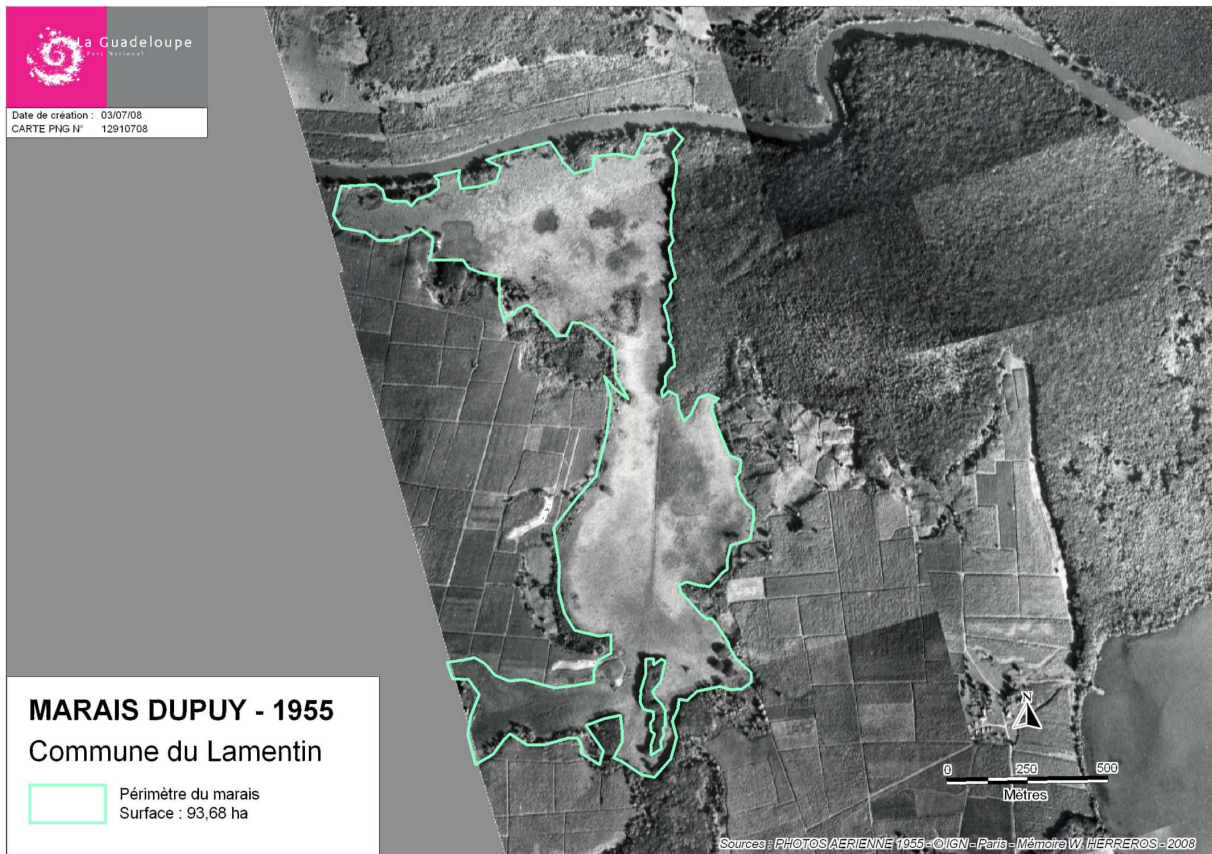
A) Les sites

a. Le marais de la Pointe Dupuy



Ce marais (situé sur la commune du Lamentin), se trouve au sud de la Grande Rivière à Goyave. Il est bordé à l'est par une forêt marécageuse et à l'ouest et au sud-est par des cultures agricoles (canne à sucre, cultures maraîchères). Il s'agit d'une zone de prairies et de marais dulçaquicoles (Mège et Anselme, 1997). Les espèces se répartissent selon la fréquence et le niveau d'inondation ; les plus communes sont: *Chrysobalanus icaco* L., *Blechnum serrulatum* L. C. Rich. et *Rhynchospora corymbosa* L. Britt. (Gabinaud *et al.*, 1984).

Sa superficie n'a quasiment pas varié en 50 ans, passant de 93 à 98 ha.



Les zones favorables à la pose des limicoles sont devenues quasi inexistantes (voir photo ci-dessous) du fait du développement du couvert végétal.



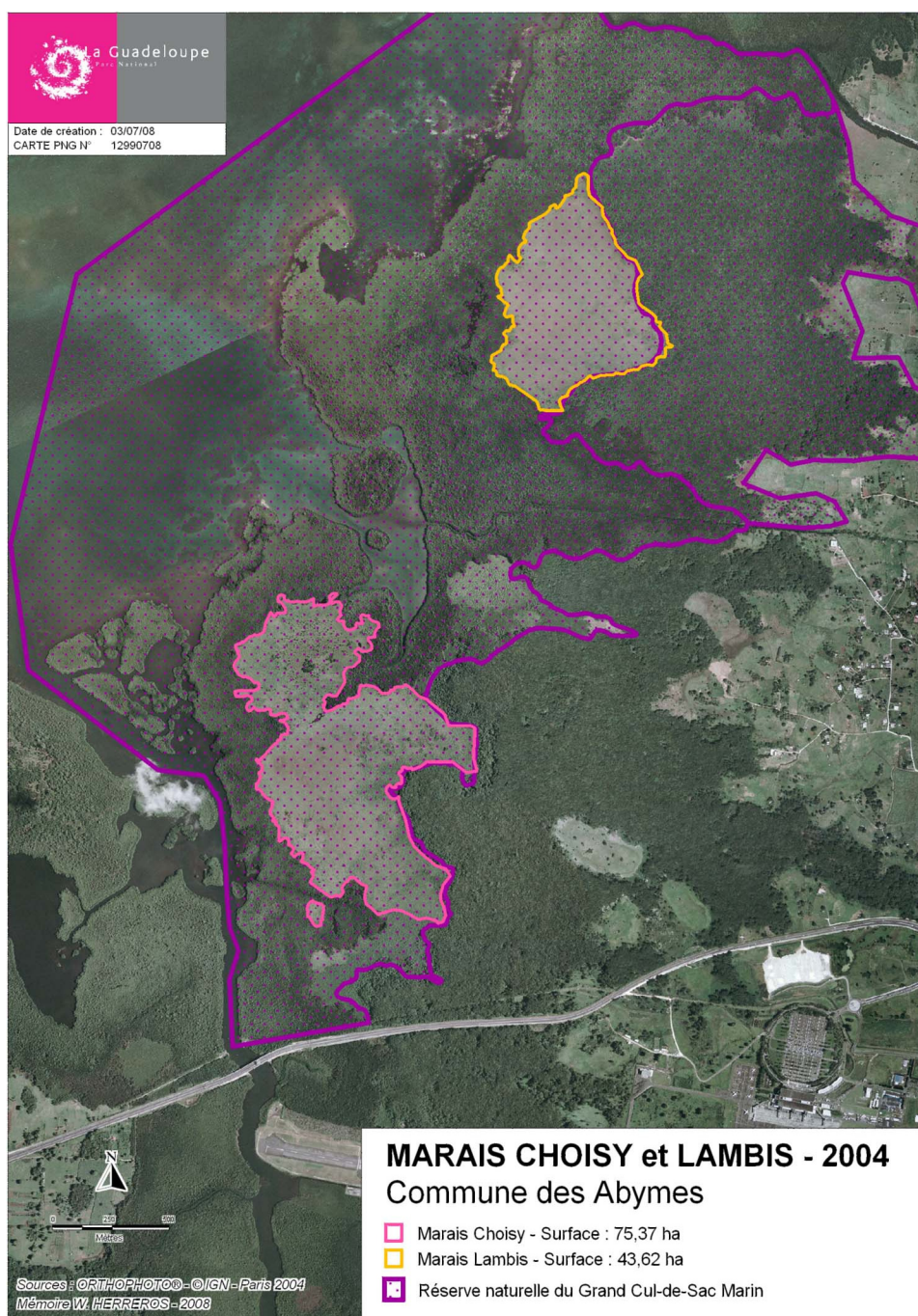
Photo : A. Levesque

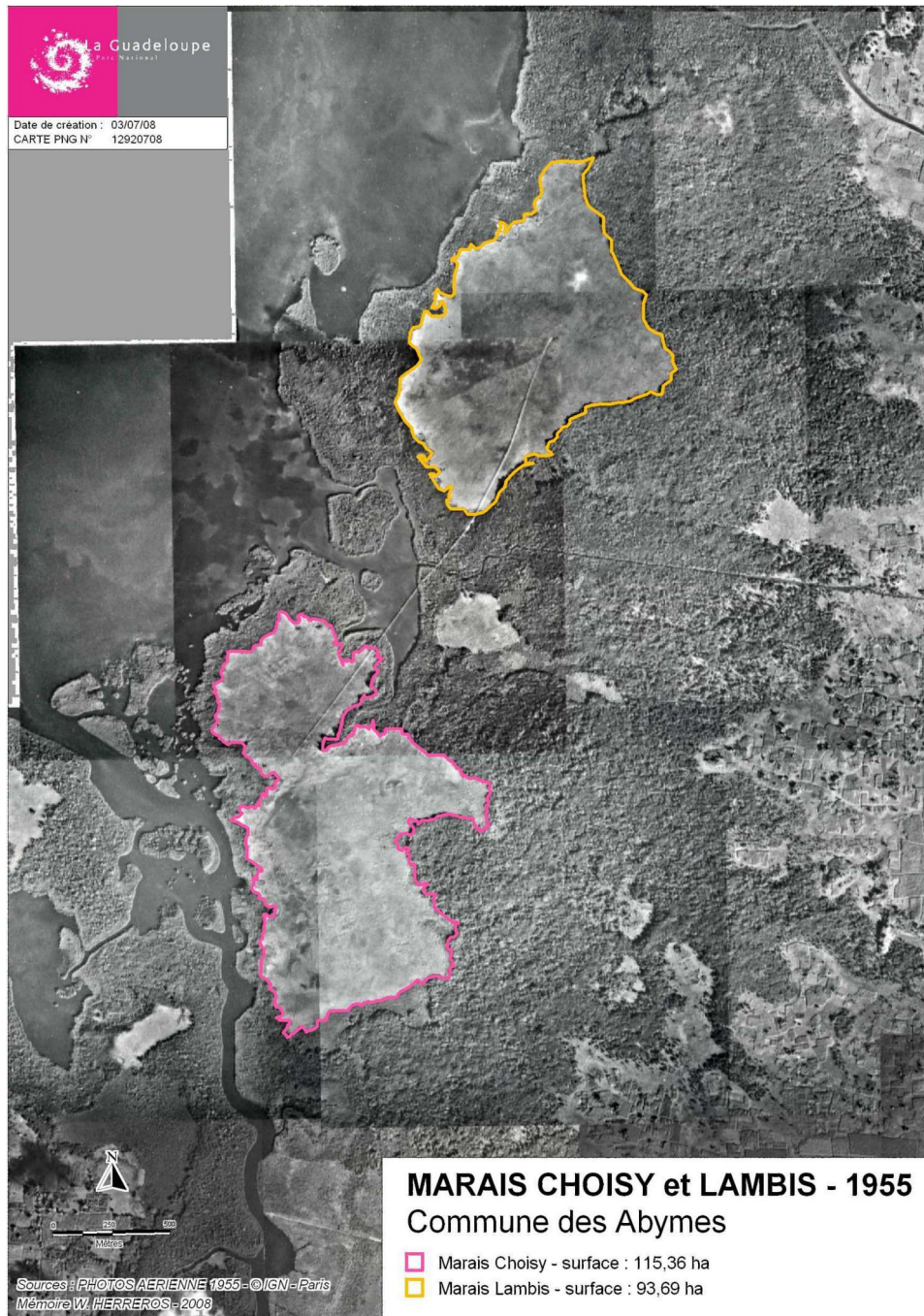
b. Les Marais Choisy et Lambis

Le Marais Choisy (commune des Abymes) s'étend au-delà du pont de L'Alliance ; il est délimité à l'ouest par la mangrove bordant la Rivière Salée, et à l'est par la forêt marécageuse de Font Royal.

Le Marais Lambis (commune des Abymes) est situé au nord du Canal de Belle-Plaine, et au sud du Canal de Perrin (Mège et Anselme, 1997).

Le Marais Choisy est passé de 115 ha en 1955 à 75 ha en 2004, le Marais Lambis est passé lui dans le même temps de 93 à 63 ha. Ils ont donc perdu un tiers de leur superficie en 50 ans.





Avant la création de la Réserve Naturelle, ces marais étaient des sites chassés. Les « vasières » étaient entretenues régulièrement par le feu, ainsi que la partie située au bord de mer par la coupe des Palétuviers rouges pour créer des zones de « pose ». Depuis l’abandon des brûlages (passage en Réserve Naturelle), la mangrove a remplacé petit à petit l’herbe coupante *Cladium jamaicense* Crantz et la fougère dorée *Acrostichum aureum* qui constituent actuellement la principale végétation de ces marais. Ces formations herbacées sont très denses. Ces plantes halo-tolérantes, atteignant deux mètres de haut, ne se mélangent pas, elles poussent en plaque.

Le sol est tourbeux tant sous la mangrove que sous le marais proprement dit. La lisière séparant ces deux formations est ouverte, composée d’une végétation clairsemée. Ce sont des zones propices, a priori, aux oiseaux d’eau qui devraient y trouver une nourriture abondante.

Ces deux marais sont situés dans la zone centrale (convention de Ramsar) du périmètre de la Réserve Naturelle du Grand de Cul-de-Sac Marin (Mège et Anselme, 1997).

B) Les espèces

a. Généralités

Les limicoles, oiseaux typiques des rivages et des marais, regroupent 12 familles pour un peu plus de 200 espèces différentes (Hayman *et al.*, 1986). Ces oiseaux, “bêtes noires” des ornithologues néophytes car d’identification délicate, sont pour beaucoup des migrateurs au long cours qui sont en perpétuel mouvement entre leur aire de reproduction et celle d’hivernage. Certains effectuent des déplacements du Grand Nord Canadien à la Terre de Feu, soit plus de 10 000 kilomètres !

Les limicoles néarctiques ont fait l’objet de nombreuses études dans les années 1980. Puis l’intérêt pour ce groupe d’espèces est quelque peu retombé avant de susciter à nouveau un engouement ces dernières années. En effet, les différents pays du continent américain ont bien pris conscience de la valeur patrimoniale de ces oiseaux et de leur intérêt comme indicateurs biologiques de l’état de santé des zones humides. Un des nouveaux axes de recherche est l’identification des zones intéressantes pour le stationnement et/ou l’hivernage des limicoles lors de leur migration.

Les Antilles sont situées sur l’une des grandes voies de migration connues, celle qui relie l’est du continent Nord Américain au plateau des Guyanes. Cependant, l’importance et le rôle des zones humides et du littoral antillais sont encore peu documentés.

Pour commencer à combler cette lacune, une observation régulière des limicoles a été organisée par AMAZONA et l’ONCFS à partir de mars 1998 à la Pointe des Châteaux. Ce site est en effet l’un des plus favorables de la Guadeloupe continentale, situé à l’extrême Sud-est de la Grande Terre. L’objectif était d’évaluer l’importance de ce site pour l’accueil des limicoles, notamment dans son rôle de halte migratoire, et d’étudier la phénologie de la migration. Par ailleurs, la Réserve Naturelle de Petite-Terre conduit depuis sa création un suivi quasi mensuel des limicoles.

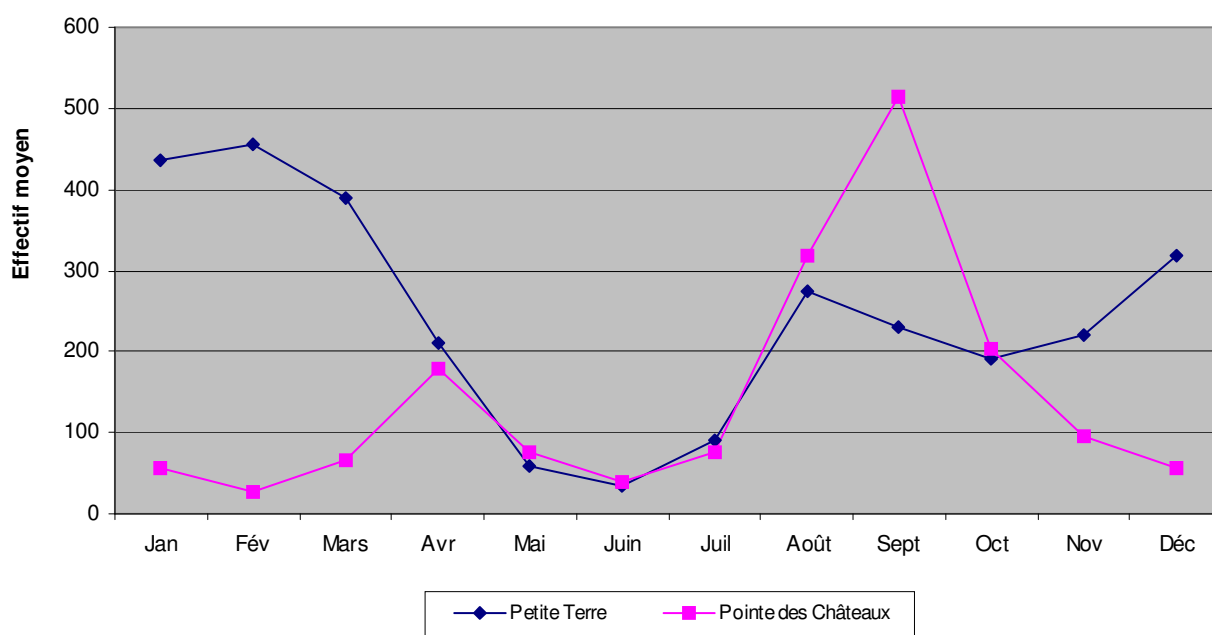
A l’opposé, les canards ont été nettement moins étudiés en Guadeloupe. Seule AMAZONA opère un suivi régulier de ceux-ci sur le barrage de Gaschet en réalisant un comptage mensuel depuis bientôt deux ans maintenant. Un certain nombre d’informations concernant cette famille nous vient aussi directement des chasseurs.

A ce jour, 42 espèces de limicoles et 19 espèces d’Anatidés ont été recensées en Guadeloupe (Levesque *et al.*, 2007).



Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla*, limicole le plus commun en Guadeloupe.
Photo : A. Levesque.

Graphe 1 : Comparaison des effectifs moyens mensuels des limicoles à Petite-Terre et à la Pointe des Châteaux, de 1998 à 2006.



En Guadeloupe, les Anatidés sont très discrets, souvent représentés sur les plans d'eau à l'unité ou par quelques individus (à part pour la Sarcelle à ailes bleues) ; les limicoles sont mieux représentés.

C'est pourquoi après une rapide présentation des espèces les plus susceptibles d'être concernées par le projet, nous parlerons surtout des limicoles.

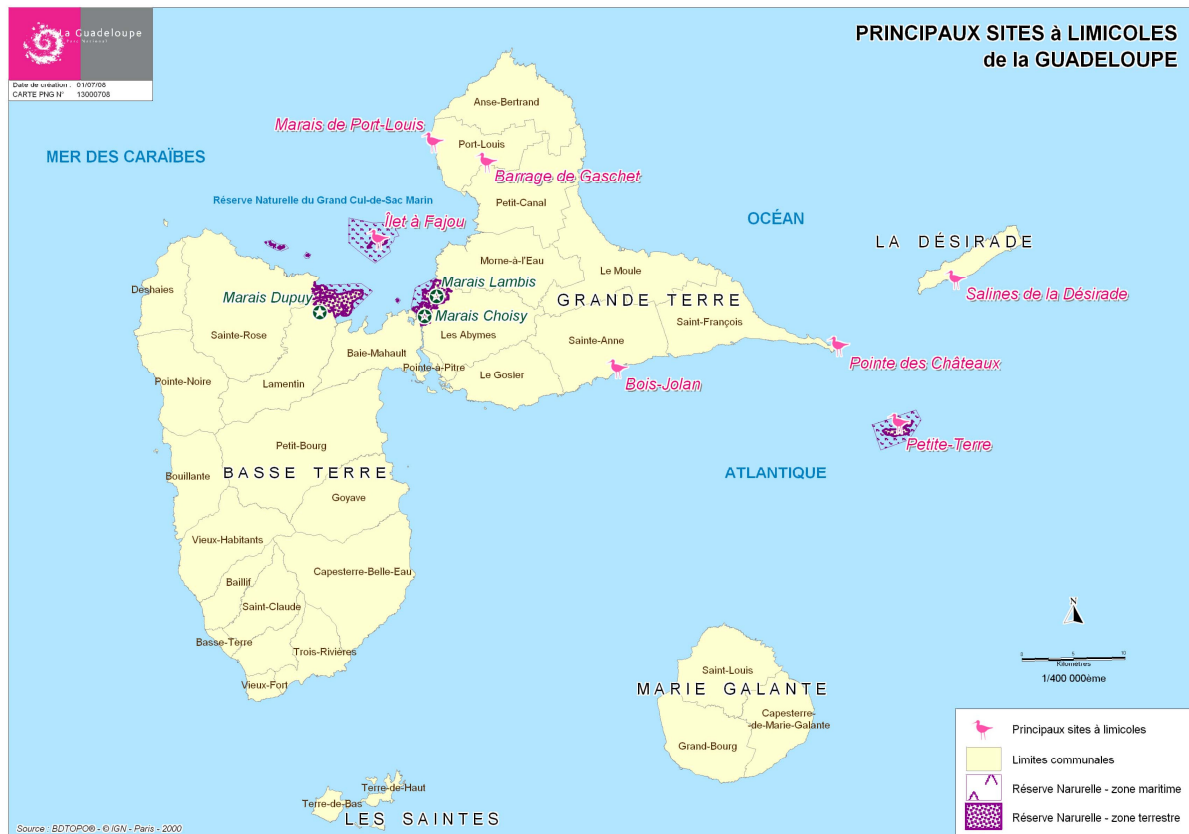
b. Les espèces susceptibles d'être concernées par le projet

Pour plus de détails (distribution, mouvements et statut de conservation), sur les espèces présentées ci-dessous, consulter les annexes.

Statut de quelques limicoles en Guadeloupe :

En Guadeloupe, les limicoles se concentrent essentiellement sur quelques sites (cf. carte ci-dessous) comme les salines de la Pointe des Châteaux, de la Désirade, des Îlets de la Petite-Terre et de l'Îlet Fajou, sur le Marais de Port-Louis, à Bois-Jolan et au barrage de Gaschet. On les rencontre aussi en mangrove dans le Grand Cul-de-Sac Marin, en bord de mer et sur les terres et les prairies inondées à l'intérieur.

Ils s'observent quasi exclusivement en migration post-nuptiale, les hivernants sont rares en Guadeloupe (probablement à peine plus d'un millier d'oiseaux les bonnes années). Le passage prénuptial est très discret et variable selon les années.



Le Pluvier bronzé *Pluvialis dominica* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Pluvier bronzé est un migrateur commun que l'on observe essentiellement lors de la migration postnuptiale (Levesque et *al.*, 2007). Il n'est pas rare de le compter par dizaines sur les pistes de l'aéroport Pôle Caraïbes. Pendant la saison d'hivernage ou en migration pré-nuptiale il est très rare (trois données en 10 ans). La date la plus précoce de son arrivée en Guadeloupe est le 9 juillet et la plus tardive pour son départ le 16 mai.

Le Pluvier argenté *Pluvialis squatarola* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Pluvier argenté est un migrateur commun (Levesque et *al.*, 2007). Il est aussi présent en hivernage sur les côtes et les lagunes (Petite-Terre, Pointe des Châteaux, Désirade, Grand Cul-de-Sac Marin, etc.). On peut l'y observer toute l'année, les jeunes oiseaux restant alors probablement en estivage en attendant leur maturité sexuelle. L'effectif record est de 35 individus le 05/02/1999 à Petite-Terre.

Le Tournepierre à collier *Arenaria interpres* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Tournepierre à collier est un oiseau commun en migration et en hivernage (Levesque et *al.*, 2007). Il est présent sur les côtes et les lagunes (Petite-Terre, Pointe des Châteaux, Désirade, Grand Cul-de-Sac Marin, etc.). On peut l'y observer toute l'année, les jeunes oiseaux restant alors en estivage en attendant leur maturité sexuelle, qu'ils atteignent à l'âge de deux ans. L'effectif record est de 157 individus le 20/02/2003 à Petite-Terre.

Le Bécasseau à poitrine cendrée *Calidris melanotos* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Bécasseau à poitrine cendrée est un migrateur commun que l'on rencontre quasi uniquement lors de la migration postnuptiale (Levesque et *al.*, 2007). Dates extrêmes : 9 juillet au 6 novembre. Nous avons une seule observation lors de la période d'hivernage et une en période de migration pré-nuptiale en 10 ans d'observation de terrain. L'effectif record est de 50 individus notés le 7 septembre 2005 près de l'aéroport Pôle Caraïbes.

Le Chevalier semipalmé *Tringa semipalmata* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Chevalier semipalmé est un migrateur peu commun (Levesque et *al.*, 2007). On l'observe essentiellement lors des migrations pré et postnuptiales, mais il y a aussi quelques observations lors de l'estivage. Il est absent en hivernage. L'effectif record observé à terre est de 46 individus le 09/04/1998 et de 425 individus (!) le 11/04/2004 en mer au large de la Pointe Doublée à la Désirade en une heure et demi d'observation.

Le Bécasseau à échasses *Calidris himantopus* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Bécasseau à échasses est un migrateur et un hivernant commun (Levesque et *al.*, 2007). L'effectif record est de 193 individus comptés le 20/02/2004 sur la Réserve Naturelle de Petite-Terre. Les dates extrêmes d'observation sont les 13 juillet au 27 mai.

Le Bécasseau maubèche *Calidris canutus* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Bécasseau maubèche est un migrateur peu commun que l'on observe quasi uniquement en migration postnuptiale (Levesque et *al.*, 2007). En 10 ans de suivi, nous avons une seule donnée d'hivernage sur la Réserve Naturelle de Petite-Terre (2002-03). Les dates extrêmes sont les 12 août au 13 mars. Cette espèce n'a pas été observée en Guadeloupe en 2006 malgré un suivi intensif, ceci va dans le sens de la dégradation catastrophique de son statut de conservation.

La Bécassine de Wilson *Gallinago delicata* (espèce chassable)

En Guadeloupe, la Bécassine de Wilson, autrefois appelée Bécassine des marais, est un migrateur et un hivernant peu commun (Levesque et *al.*, 2007). Ce statut est peut-être en partie dû à ses mœurs particulièrement discrètes. Elle est bien connue et très prisée des chasseurs. Les dates extrêmes d'observation sont les 25 septembre au 5 avril.

Le Grand Chevalier *Tringa melanoleuca* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Grand Chevalier est un migrateur et un hivernant commun (Levesque et *al.*, 2007). Les dates extrêmes d'observation sont les 27 juin au 21 mai. Nous avons recensé une seule observation en période d'estivage (17 juin). L'effectif record pour cette espèce est de 31 individus observés le 28/01/2003 sur la Réserve Naturelle de Petite-Terre.

Le Petit Chevalier *Tringa flavipes* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Petit Chevalier est un migrateur et un hivernant commun (Levesque et *al.*, 2007). Les dates extrêmes d'observation sont les 22 juin au 21 mai. L'effectif record pour cette espèce est de 201 individus observés le 20/08/2003 sur la Réserve Naturelle de Petite-Terre.

Le Courlis corlieu *Numenius phaeopus* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Courlis corlieu est un migrateur peu commun (Levesque et *al.*, 2007). Les dates extrêmes d'observation sont les 4 juillet au 1^{er} novembre en migration postnuptiale et les 1^{er} avril au 26 mai en migration pré-nuptiale. Nous n'avons qu'une seule donnée en période d'hivernage, un individu le 10/12/2005 à Fajou. L'effectif record pour cette espèce est de huit individus observés le 21/08/1998 à la Pointe des Châteaux.

Le Bécassin roux *Limnodromus griseus* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Bécassin roux est un migrateur commun mais un hivernant rare (Levesque et *al.*, 2007). Les dates extrêmes d'observation sont les 27 juin au 26 mai. L'effectif record pour cette espèce est de 30 individus observés le 24/08/1998 à Fajou.

Statut de quelques Anatidés en Guadeloupe :

En Guadeloupe, les canards s'observent surtout en migration post-nuptiale sur le barrage de Gaschet, au Marais de Port-Louis, en mangrove, en bord de mer et sur les mares intérieures pourvu qu'elles présentent une superficie suffisamment grande.

En hivernage, on les trouve quasiment exclusivement sur les salines de la Désirade, des Îlets de la Petite-Terre et de l'Îlet Fajou ainsi qu'au barrage de Gaschet.

Selon les années, la migration pré-nuptiale est visible sur le barrage de Gaschet (parfois jusqu'à près de 200 Sarcelles à ailes bleues *Anas discors*).

Le Canard pilet *Anas acuta* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Canard pilet est donné comme étant un migrateur rare (Levesque et *al.*, 2007). En effet, les observations par les ornithologues sont peu nombreuses (trois en huit ans) en dehors de la période de chasse (janvier à juin). C'est par contre un canard bien connu des chasseurs en octobre novembre principalement.

Le Canard d'Amérique *Anas americana* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Canard d'Amérique est donné comme étant un migrateur rare (Levesque et *al.*, 2007). En effet, les observations par les ornithologues sont peu nombreuses (deux en huit ans) en dehors de la période de chasse (janvier à juin). Ce canard est un peu moins connu que l'espèce précédente par les chasseurs (octobre à novembre principalement).

Le Canard des Bahamas *Anas bahamensis* (espèce non chassable)

En Guadeloupe, le Canard des Bahamas est donné comme étant un migrateur rare (Levesque et *al.*, 2007). En effet, seulement deux observations en huit ans par les ornithologues. Bien que sans statut en Guadeloupe (ni sur la liste des espèces protégées, ni sur la liste des espèces chassables et donc de fait interdit à la chasse) c'est un canard qui est connu des chasseurs. C'est d'ailleurs probablement cette activité qui limite sa présence en Guadeloupe car les potentialités d'accueil sont bien présentes. Par exemple, cette espèce est très commune à Saint-Martin (200 kms au nord de la Guadeloupe) où il n'est pas rare d'en voir des dizaines ensemble sur les étangs, voire même plus d'une centaine. Le Canard des Bahamas est aussi nicheur à Saint-Martin.

La Sarcelle à ailes bleues *Anas discors* (espèce chassable)

La Sarcelle à ailes bleues est notée comme étant un canard commun en Guadeloupe (Levesque et *al.*, 2007). L'espèce s'observe d'août à avril (date la plus précoce 28/08, date la plus tardive 03/04). Elle est plus abondante lors de sa migration postnuptiale et devient moins abondante en hivernage où elle est irrégulière selon les années. Sa migration pré-nuptiale est aussi irrégulière, parfois inaperçue en Guadeloupe, parfois attestée par des effectifs intéressants. Notons le nombre record de 160 Sarcelles à ailes bleues un 18 mars à Port-Louis.

Le Dendrocygne à ventre noir *Dendrocygna autumnalis* (espèce chassable)

En Guadeloupe, le Dendrocygne à ventre noir est donné comme étant un migrateur rare (Levesque et *al.*, 2007). En effet, les observations par les ornithologues sont peu nombreuses (trois en 8 ans) en dehors de la période de chasse (janvier à juin). C'est un canard assez connu et très prisé des chasseurs.

Le Dendrocygne des Antilles *Dendrocygna arborea* (espèce non chassable)



Dendrocygne des Antilles *Dendrocygna arborea*. Photo : A. Levesque.

En Guadeloupe, le Dendrocygne des Antilles est une espèce nouvellement nicheuse depuis 2008.

Il est donné comme étant une espèce occasionnelle (Levesque *et al.*, 2007), probablement en provenance de l'île voisine d'Antigua où est présente la population la plus proche. C'est le plus gros des canards que l'on peut rencontrer en Guadeloupe.

IV – Méthodes utilisées

Le but était de réaliser un inventaire de l'avifaune présente sur les trois sites étudiés, ainsi que de constater l'évolution naturelle des marais et de la Pointe Dupuy depuis l'arrêt des actions anthropiques.

Pour cela, nous avons eu recours à plusieurs moyens d'accès :

- Routier : afin de localiser la Pointe de Dupuy, nous avons effectué des recherches par la route, recherches d'ailleurs infructueuses.
- Maritime : ce moyen nous a permis d'aller directement dans les zones étudiées, pour les marais nous avons dû débarquer sur la rive est de la Rivière Salée bordée de mangrove et traverser cette mangrove avant d'accéder aux marais. Plusieurs points d'écoute nous ont permis d'effectuer un inventaire de l'avifaune présente sur les lieux.
- Aérien : cette méthode nous a permis d'avoir une vue d'ensemble des marais, et de nous faire une idée exacte de leur état actuel.

V– Résultats

A - Résultats du suivi de terrain

Malgré plusieurs visites lors des migrations pré et postnuptiales, aucune espèce d'anatidé et une seule de limicole, le Chevalier grivelé *Actitis macularius* (photo ci-dessous), a pu être contactée. Les résultats de l'inventaire ne sont pas étonnants, compte tenu de l'état d'atterrissement des milieux.



Chevalier grivelé *Actitis macularius*. Photo: A. Levesque.

B - Analyse des tableaux de chasse

En 2006, l'ONCFS pour des raisons de personnel n'a pu effectuer le nombre de sorties de terrain nécessaire à une analyse des résultats.

En 2007, AMAZONA, en collaboration avec l'ONCFS, a pu effectuer huit sorties de terrain sur le Marais de Port-Louis et/ou au barrage de Gaschet entre le 18/08/2007 et le 11/10/2007.

Le nombre de sorties est encore insuffisant pour tenter d'estimer le nombre total d'oiseaux tués par espèce. Cependant, il apparaît tout de même que sur les 191 limicoles tués à la chasse (cf. tableau ci-dessous), quatre espèces constituent près de 80% du tableau. Il s'agit du Petit Chevalier *Tringa flavipes* (39%), du Bécassin roux *Limnodromus griseus* (18%), du Bécasseau à poitrine cendrée *Calidris melanotos* (12%) et du Grand Chevalier *Tringa melanoleuca* (10%).

Au total, 12 espèces différentes ont été tuées (cf. tableau ci-dessous), deux étaient des espèces protégées... (Bécasseau roussâtre *Tryngites subruficollis* et Gravelot semipalmé *Charadrius semipalmatus*).

Espèce	Effectif
Petit Chevalier <i>Tringa flavipes</i>	74
Bécassin roux <i>Limnodromus griseus</i>	34
Bécasseau à poitrine cendrée <i>Calidris melanotos</i>	23
Grand Chevalier <i>Tringa melanoleuca</i>	20
Bécasseau à échasses <i>Calidris himantopus</i>	13
Pluvier bronzé <i>Pluvialis dominica</i>	13
Tournepierre à collier <i>Arenaria interpres</i>	3
Bécasseau maubèche <i>Calidris canutus</i>	3
Gravelot semipalmé <i>Charadrius semipalmatus</i>	3
Pluvier argenté <i>Pluvialis squatarola</i>	2
Bécasseau roussâtre <i>Tryngites subruficollis</i>	2
Courlis corlieu <i>Numenius phaeopus</i>	1
TOTAL	191

Afin de tenter d'estimer les tableaux de chasse de limicoles et de canards en Guadeloupe, plusieurs paramètres sont essentiels :

- faire un suivi au moins sur trois ans afin de limiter le biais des années exceptionnelles ;
- couvrir toute la période de chasse (14 juillet à début janvier) ;
- échantillonner le week-end mais aussi la semaine ;
- estimer l'effort de chasse (nombre d'heures de chasse par jour et par chasseur) ;
- échantillonner suite à des pluies intenses ou à des gros coups de vent.

Le recueil de ces informations implique une adhésion des chasseurs et de leurs dirigeants sur le terrain.

Une autre manière d'obtenir une idée des tableaux de chasse et qui ne nécessite pas autant la participation des chasseurs est de se poster à distance des zones de chasse et de compter le nombre de coups de feu tirés. Ceci permet d'avoir une idée des tableaux et de rapporter cela ensuite aux proportions observées par espèce lors du contrôle des chasseurs.

VI – Discussion

- A) L'intérêt avifaunistique et la pertinence du réaménagement de ces sites en aires de repos pour oiseaux migrateurs
- a. Une nécessité écologique ?

Voilà bien la question la plus importante de cette étude, mais aussi malheureusement la plus difficile et la plus épineuse à laquelle répondre...

Au fil des ans et des comptages en Guadeloupe, une année est qualifiée de « bonne année » à limicoles lorsque nous atteignons au pic de passage, généralement lors de la première quinzaine de septembre, un millier d'oiseaux sur un site tel que les salines de la Pointe des Châteaux. Ce site est généralement assez représentatif de ce qui se passe en Guadeloupe, même si ce n'est pas toujours le cas. En effet, certaines années, ce site peut être déserté par les oiseaux du fait de l'absence de nourriture dans ou aux abords des salines (présence de véritables tapis de mouches dont l'identification ne nous est pas connue et/ou présence d'*Artemia salina* dans les salines).

Les effectifs observés en Guadeloupe sont donc bien faibles si on les rapporte à l'ensemble de leurs populations qui se comptent en millions d'individus. De plus, et les chasseurs le savent bien, la présence des oiseaux est souvent en corrélation aussi avec des épisodes météorologiques particuliers (fortes pluies, gros coups de vent, tempêtes, cyclones). Sur le site de la Pointe des Châteaux, on observe en moyenne une bonne année sur trois.

Récemment, a eu lieu sur le Net, une discussion concernant la chasse des limicoles sur l'île de La Barbade :

<http://www.telegraph.co.uk/earth/main.jhtml?xml=/earth/2007/08/21/eabarb121.xml>

Lors de cette discussion, divers arguments sont apparus. En premier lieu que la pression de chasse aux limicoles sur cette île était « énorme ». Certaines estimations font en effet état de 45 000 limicoles tués chaque année. Selon Edward Massiah, habitant de La Barbade, contacté ultérieurement par mail, le tableau serait plutôt de l'ordre de 15 000 à 30 000 limicoles et serait « l'œuvre » d'environ 100 à 150 chasseurs spécialisés sur ce groupe d'espèces. Les raisons de chiffres aussi importants viennent du fait que les zones de chasses sont entièrement artificielles et aménagées à cet effet, ils utilisent des moyens modernes tels l'utilisation de la repasse (reproduction du chant des oiseaux à l'aide de magnétophones ou maintenant de lecteur MP3). L'utilisation d'appellants vivants grâce à des oiseaux blessés à la chasse et ainsi gardés dans des parcs installés au bord des plans d'eau est aussi redoutablement efficace.

Il est actuellement impossible de savoir ce qui se tue en Guadeloupe puisqu'à ce jour aucune analyse de tableau de chasse pour aucune espèce n'a été effectuée. C'est véritablement un manque important pour la gestion des espèces. On peut cependant penser qu'ici le prélèvement de limicoles doit être au moins équivalent, voire supérieur, à ce qu'il est à la Barbade puisque que nous comptons 2 500 chasseurs en Guadeloupe. Certes ils ne sont pas tous spécialisés dans cette chasse et la chasse des limicoles n'est pas aussi bien organisée que là-bas mais il y a quand même beaucoup plus de chasseurs de gibiers d'eau (même occasionnels) qu'à la Barbade.

Cependant, lors de cette discussion, un argument est venu en opposition de celui des prélèvements importants, c'est celui du fait que l'aménagement des zones de chasse à la Barbade profite à beaucoup de limicoles non chassés en leur fournissant des aires de « repos » et d'alimentation (petits bécasseaux et gravelots notamment) et ce également en dehors de la période de chasse.

Il semblerait que les prélèvements pourraient avoir un impact négatif sur quelques espèces, comme par exemple le Pluvier bronzé *Pluvialis dominica*, le Bécasseau maubèche *Calidris canutus* et les Barges *Limosa sp.*

Une publication récente sur les tendances des populations des limicoles nord-américains (Morrison *et al.*, 2006) montre que sur les 15 espèces de limicoles chassables en Guadeloupe, 11 ont une tendance au déclin... Seuls le Grand Chevalier *Tringa melanoleuca*, la Barge hudsonienne *Limosa haemastica*, le Bécasseau à échasses *Calidris himantopus* et le Chevalier semipalmé *Tringa semipalmata* tirent leur épingle du jeu pour le moment. Il y a donc une nécessité d'œuvrer pour une bonne gestion de ces espèces et il faudra que les chasseurs acceptent le fait que bien que les limicoles soient des migrateurs « pas de chez nous », ils restent néanmoins une ressource qui n'est pas inépuisable. Favoriser leur stationnement en Guadeloupe sur des zones protégées peut participer à leur conservation, à condition qu'à côté de cela les prélèvements restent raisonnables sur les zones chassées.

Il est en effet largement accepté que la création de réserves, ou leur aménagement en vue de les rendre plus favorables, est très généralement vue de façon positive. Et cela pour tous les limicoles, tant chassables que protégés, mais à condition, bien sûr, que l'interdiction de chasse sur ces espaces soit véritablement respectée.

Par ailleurs, les chasseurs semblent se focaliser sur ces trois sites perdus pour leur activité récréative, devenus « Réserve Naturelle », alors que depuis au moins une autre zone est apparue et est maintenant la zone la plus prisée pour la chasse des canards et des limicoles juste après le marais de Port-Louis. Il s'agit du barrage de Gaschet (commune de Port-Louis) qui couvre tout de même une centaine d'hectares en eau. En effet, ce barrage, qui a été créé il y a à peine une quinzaine d'années, permet à de nombreux chasseurs d'exercer leur passion et est de plus accessible à tous et pas seulement à quelques privilégiés qui possédaient un bateau pour aller chasser dans les marais du GCSM.

b. Le déplacement des limicoles en Guadeloupe

AMAZONA a bagué près de 400 limicoles en Guadeloupe de 2005 à 2007, et ce principalement lors de la migration postnuptiale.

Au moins quatre reprises d'oiseaux tués à la chasse et auparavant bagués par nos soins ont été portées à notre connaissance :

- Un Bécassin roux *Limnodromus griseus* bagué le 24/08/07 à la Pointe des Châteaux a été tué le lendemain (ou au maximum trois jours après) au barrage de Gaschet ;
- Un Petit Chevalier *Tringa flavipes* bagué lui aussi le 24/08/07 (exactement au même moment que le Bécassin roux puisque les numéros de bagues se suivaient...) et tué le lendemain (date certaine) sur le marais de Port-Louis ;
- Un Petit Chevalier *Tringa flavipes* bagué le 15/11/04 à Petite Terre a été tué la saison suivante (octobre 2005) au Moule alors qu'il avait fait un hivernage 2004/05 complet sur la Réserve Naturelle de Petite-Terre ;
- Un Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla* (espèce protégée) bagué le 03/09/2004 dans la nuit à la Pointe des Châteaux a été tué le lendemain matin au Marais de Port-Louis.

De plus, nous avons plusieurs cas de Tournepierres à collier porteurs de bagues couleurs qui ont été observés alternativement entre la Pointe des Châteaux et la Réserve Naturelle de Petite-Terre, voire le port de Saint-François.

Ces quelques cas de reprises et de contrôles montrent une certaine mobilité des limicoles qui, d'une manière générale, restent peu de temps sur l'île puisque la plupart reprennent rapidement leur route vers leurs quartiers d'hivernage plus au sud. Selon les espèces et selon les individus, certains limicoles feront une halte de seulement quelques heures, plus généralement quelques jours, en Guadeloupe, alors que d'autres passeront les deux tiers de l'année ici (cas notamment des Tournepierres à collier *Arenaria interpres* hivernants).

Il est intéressant de noter que la Pointe des Châteaux est un site non chassé, au dérangement moindre que le marais de Port-Louis ou le barrage de Gaschet en période de chasse.

L'objectif des chasseurs est clair : augmenter les capacités d'accueil en zones protégées afin de faire stationner plus longtemps les limicoles sur les zones humides de la Guadeloupe, avec dès lors davantage d'échanges entre sites. Echanges certainement liés, en partie, à la recherche de nourriture. Mais cela comprend des sites « pièges » – car hyper chassés – tels que Port-Louis ou Gaschet, augmentant par là même la probabilité de tir de ces oiseaux de passage chez nous.

c. Peu d'intérêt pour les oiseaux nicheurs

Parmi les Anatidés, seules trois espèces nichent en Guadeloupe : l'Erismature rousse *Oxyura jamaicensis* et l'Erismature routoutou *Nomonyx dominicus* qui sont toutes deux des espèces aimant les étangs, mares et canaux à forte végétation rivulaire, milieux régulièrement rencontrés en Guadeloupe. Depuis 2008, le Dendrocygne des Antilles *Dendrocygna arborea* est désormais une espèce nicheuse en Guadeloupe. Une nichée de neuf canetons a en effet été découverte sur la Réserve Naturelle de Petite-Terre (Levesque & Sorenson, *in prep.*) mais son statut reste très précaire en Guadeloupe puisque toutes les autres données concernent des oiseaux tués à la chasse.

Trois espèces de limicoles seulement nichent plus ou moins régulièrement en Guadeloupe : le Gravelot de Wilson *Charadrius wilsonia*, l'Huîtrier d'Amérique *Haematopus palliatus*, et l'Echasse d'Amérique *Himantopus mexicanus*. Les marais Lambis, Choisy et la Pointe Dupuy ne pourraient être guère favorables qu'à l'Echasse d'Amérique qui reste un nicheur rare et très irrégulier, systématiquement dérangé en fin de période de nidification lors de l'ouverture au 14 juillet. Selon les aménagements, si aménagements il y a, le Gravelot de Wilson pourrait aussi éventuellement s'y reproduire.

On pourrait alors penser que la réouverture de zones propices à sa reproduction pourrait lui être bénéfique. Cependant, son irrégularité à nicher en Guadeloupe (en moyenne une fois tous les trois ans) et la faiblesse des effectifs (un à cinq couples), auront bien du mal à justifier de tels travaux quand on oppose ces arguments à leur coût et aux risques réels de braconnage. En effet, à l'heure actuelle, le comportement récurrent d'une minorité de chasseurs toujours irrespectueux de la réglementation inspire peu d'optimisme.

B) Impact écologique sur la faune et sur la flore

Pour accéder aux trois sites, il sera nécessaire de créer des chemins d'accès qui deviendront autant d'axes de pénétration et de perturbation des zones de mangrove. Ces saignées favoriseront également le brûlis et la mise en chablis de pans de forêts humides et de mangroves pour les besoins de l'élevage par les éleveurs locaux. Ce genre d'aménagement peut rapidement conduire à un mitage du milieu.

Les milieux deviendront également très accessibles les rendant sensibles et impactés par le dérangement humain.

Même si l'on considère que les travaux d'aménagement ne détruiront qu'une surface minimale des peuplements en place, les ouvertures ainsi créées pourraient avoir des effets hautement perturbateurs sur l'ensemble de la zone.

C) Frais liés à un réaménagement

Pour ce projet d'envergure, on prendra soin de choisir un bureau d'études spécialisé en réaménagement de sites naturels caribéens afin qu'il définisse les profils du projet en respect des espèces végétales et animales visées - par exemple, des hauteurs d'eaux variables sur berges en pente douce afin de permettre à une diversité plus grande de limicoles de trouver leur nourriture et aux amphibiens de pouvoir accéder à leurs sites de reproduction, des îlots en eau profonde interdisant l'accès aux prédateurs terrestres (mangouste, rat) avec des plages pour favoriser la nidification des limicoles (Gravelot de Wilson, Echasse d'Amérique).

Si devait être privilégié un réensemencement d'hydrophytes, on veillera à ce qu'il ne travaille qu'avec des essences locales. La mission confiée au bureau d'études comprendra notamment en sus de la conception des plans, coupes, et profils de réaménagement, au moins le conseil des techniciens du parc dans le suivi des travaux, voire une mission complète de suivi. La première année nécessitera de pouvoir accéder facilement aux sites afin de pouvoir réaliser le réaménagement. Une travée d'accès par site aura une largeur de 3,50 à 4,00 m afin de permettre aux engins de terrassement de passer au travers de la mangrove. Les aménagements devront avoir lieu en début d'année afin de limiter l'impact sur l'avifaune nicheuse et le dérangement des migrateurs postnuptiaux. Ces accès devront être entretenus régulièrement du fait de la repousse des végétaux, en vue des entretiens annuels. Un accès par la mer pourrait être envisagé particulièrement pour le site de la Pointe Dupuy mais le coût annuel d'accès avec barge sera moins rentable à long terme.

Le rapport du bureau d'études précisera également les préconisations d'entretien (fréquence, importance, nature ...).

Coût par site de l'aménagement y compris études de projet et de réalisation :

- a. 1 étude par un Bureau d'Etudes avec plans, coupes, notice : 8 500,00 € H.T. / site
- b. 1 pelle mécanique à 780,00 € H.T. /J pendant 4 J = 3 120,00 € H.T. / site
- c. 1 géomètre pour l'implantation exacte en respect du projet = 1 250,00 € H.T. / site
- d. 1 cadre du parc pendant 3 J / site (réunions préalables, de suivi, de réception des travaux) à 320,00 € H.T. / J = 960,00 € H.T./site
- e. Plantations et entretien pendant 1 an : 2 900,00 € H.T./site

Soit un total par site de 16 730,00 € H.T., donc 18 152,05 € T.T.C.

On peut donc estimer que le coût global d'une telle opération d'aménagement serait de près de 55 000,00 € la première année.

VII – Conclusion

Cette étude montre les lacunes importantes en termes de connaissances des tableaux de chasse en Guadeloupe. C'est un manque préjudiciable à une bonne gestion des espèces.

Si du seul point de vue de la conservation des limicoles, il pourrait être utile que le Parc National de la Guadeloupe engage des travaux à cette fin, les substantiels frais de réaménagement puis d'entretien des sites « Marais Lambis », « Marais Choisy » et « Pointe Dupuy » - estimation s'élevant à plus de 18.000 €/site/an – laissent à réfléchir puisque la capacité d'accueil de ces sites ne justifie peut-être pas de tels frais.

Cette conclusion est étayée par :

- **le faible nombre, rapporté à la population, d'oiseaux en transit sur les grands sites humides de Guadeloupe non chassés,**
- **le très grand réseau de zones humides existant déjà sur le Grand Cul-de-Sac Marin et plus généralement en Guadeloupe où les échanges d'individus se font très rapidement,**
- **les désavantages à créer des voies d'accès dans un massif de mangrove relativement monobloc, pouvant favoriser notamment une minorité d'irréductibles braconniers,**
- **la création du barrage de Gaschet (propriété du Conseil Général) qui s'étend sur une superficie d'une centaine d'hectares, qui à l'origine était interdit à la chasse mais par la force des choses est finalement devenu la seconde zone la plus chassée en Guadeloupe pour le gibier d'eau,**
- **la quasi absence d'espèces patrimoniales nicheuses de marais qui auraient pu être avantagées par la création de ce genre de milieux.**

Mais dans un contexte où l'ensemble des utilisateurs et des défenseurs des milieux sont censés trouver des accords consensuels, le Parc National de Guadeloupe pourrait malgré tout décider de la réalisation de tels aménagements.

Il serait alors souhaitable que ceci s'accompagne, de la part des chasseurs, d'une nécessaire déontologie lors de la chasse de ces oiseaux. Il est en effet regrettable que les limicoles soient l'objet de prélèvement excessifs lorsque ceux-ci viennent en Guadeloupe, épuisés, trouver refuge suite à des phénomènes climatiques intenses (tempêtes, cyclones). Il faut passer de la « chasse-cueillette » à la « chasse-gestion », même pour les oiseaux migrants.

Enfin, nous ne pourrions occulter la dimension sociologique de la présence de ces oiseaux en Guadeloupe. Lorsque l'on évoque le terme « limicoles », les premiers bénéficiaires auxquels l'on pense sont bien évidemment les chasseurs. Il ne faudrait cependant pas oublier qu'il existe aussi ici des ornithologues passionnés par ces espèces et même plus généralement un grand public de plus en plus avide de découverte de son patrimoine naturel. Nous demandons donc à tous les partenaires d'œuvrer ensemble pour une meilleure gestion de ces espèces afin que le plus grand nombre puisse en bénéficier.

Bibliographie :

- **Baker A.J., Gonzalez P.M., Piersma T., Niles L.J., Serrano I.L., Atkinson P.W., Clark N.A., Minton C.D.T., Peck M.K. & Aarts G., 2004.** Rapid population decline in Red Knots : fitness consequences of decreased refuelling rates and late arrival in Delaware Bay. *Proc. R. Soc. Lond. B* (2004) 271, 875-882.
- **Baker A.J., Gonzalez P.M., Serrano I.L., Junior W.R.T., Efe M.A., Rice S., d'Amico V.L., Rocha M.C. & Echave M.E., 2005.** Assessment of the wintering area of Red Knots in Maranhao, northern Brazil in February 2005. *Wader Study Group Bulletin* 107: 10-17.
- **Hayman P., Marchant J. & Prater T., 1986.** Shorebirds. Helm (London), 412 p.
- **del Hoyo J., Elliott A., Saragatal J. eds., 1992.** Handbook of the birds of the World. Vol.1. Lynx Edicions (Barcelona): 536-628.
- **del Hoyo J., Elliott A., Saragatal J. eds., 1996.** Handbook of the birds of the World. Vol.3. Lynx Edicions (Barcelona): 308-533.
- **Levesque A. & Chevry L., 2006.** Suivi des limicoles à la Pointe des Châteaux – août à octobre 2006. *Rapport AMAZONA* n° 10. 8 p.
- **Levesque A. & Chevry L., 2006.** Suivi des limicoles de la Réserve Naturelle de Petite-Terre de 1998 à 2006. *Rapport AMAZONA* n° 11. 17 p.
- **Levesque A., 2007.** Calendrier ornithologique des principaux oiseaux migrateurs de Guadeloupe. *Rapport AMAZONA* n° 14. 4 p.
- **Levesque A., Duzont F., Mathurin A. & Chiffard J. 2007.** Liste des oiseaux de la Guadeloupe (3^{ème} édition). Grande-Terre, Basse-Terre, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Îlets de la Petite-Terre. *Rapport AMAZONA* n° 15. 12 p.
- **Levesque, A. & Sorenson L. (in prep.).** First record of a West Indian Whistling-Duck nesting in Guadeloupe.
- **Mège S. & Anselme M. 1997.** Plan de gestion de la Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac Marin. Parties A et B. 222 p.
- **Morrison, R.I.G, McCaffery, B.J., Gill, R.E., Skagen, S.K., Jones, S.L., Page, G.W., Gratto-Trevor, C.L. & Andres, B.A. 2006.** Population estimates of North American Shorebirds, 2006. *Wader Study Group Bull.* 111 : 67-85.
- **Rioux, J.A, Gabinaud, A., Corre, J.J., Cousserans, J. & Jarry, D. 1984.** Mangroves et autres formations marécageuses littorales en Guadeloupe; Gîtes larvaires de moustiques, carte des indicateurs phytoécologiques (1:50000); D.G.R.S.T.
- **Wunderle J.M., Waide R.B. & Fernandez J., 1989.** Seasonal abundance of shorebirds in the Jobos Bay estuary in Southern Puerto-Rico. *J. Field Ornithol.*, 60(3) :329-339.

ANNEXES

Monographies spécifiques des principaux limicoles et Anatidés observés en Guadeloupe,
d'après :

- **del HOYO J., ELLIOTT A., SARAGATAL J. eds. (1992).** Handbook of the birds of the World. Vol.1. Lynx Edicions (Barcelona): 536-628 ;

- **del HOYO J., ELLIOTT A., SARAGATAL J. eds. (1996).** Handbook of the birds of the World. Vol.3. Lynx Edicions (Barcelona): 308-533.

Pour de plus amples renseignements sur la description, l'habitat, la nourriture et la reproduction des espèces, se reporter aux ouvrages cités ci-dessus en références.

A) Les limicoles

1) **Pluvier bronzé** *Pluvialis dominica* ; American Golden Plover



Photo : A. Levesque

- Distribution

Il niche en Alaska, et au nord du Canada. Hiverné en Amérique du Sud, jusqu'à la Terre de Feu.

- Habitat

Se reproduit dans la toundra arctique et subarctique, au-delà de la limite des arbres, dans les vallées et les hauteurs bien drainées, avec une végétation rase de mousse et de lichen. Pendant l'hiver nordique, surtout à l'intérieur des terres sur des champs d'herbe rase, prairies, terres labourées, marais, marécages, vasières ; les jeunes sont plus souvent trouvés en intérieur, sur des vasières et des lagunes. Forme des groupes dans les marais salants et les champs proches des lagunes ou des marais, et occasionnellement sur les plages.

- Mouvement

Les Pluviers bronzés sont des migrateurs, avec un modèle de migration elliptique. Les adultes quittent les zones de reproduction début août. Ils migrent à travers le Canada jusqu'aux Baies de Hudson et de James, puis vers le Sud-est, traversant l'Atlantique Ouest, jusqu'aux Petites Antilles et au Nord de l'Amérique du Sud, et de là vers le Sud, arrivant en Argentine début septembre ; régulièrement quelques oiseaux vont au Sud à Terre de Feu. Ils peuvent migrer de la Baie de James vers l'Amérique du Sud sans pause, si le temps le permet. Durant le 19^{ème} siècle, ils suivaient probablement une route plus à l'Est ; un grand nombre d'individus utilisaient autrefois la Nouvelle-Écosse comme aire de rassemblement. La remontée commence début février en Argentine, et suit une route à travers l'intérieur de l'Amérique du Sud, au-dessus de l'Amérique Centrale, à travers le Golfe du Mexique, jusqu'au Mississippi ; ils se pausent sur les prairies du Texas la seconde moitié de mars, et sur les prairies du Canada en mai, réoccupant les aires de reproduction canadiennes de fin mai à mi juin.

- Statut et conservation

La dernière estimation fait état d'environ 200 000 oiseaux (estimation basée sur des observations des oiseaux en migration pré-nuptiale). L'espèce semble en déclin dans l'est de l'Amérique du Nord (Morrison *et al.*, 2006).

2) **Pluvier argenté** *Pluvialis squatarola* ; Black-bellied Plover



Photo : A. Levesque

- Distribution

Il niche en Russie arctique, en Alaska, et au nord du Canada, sur la basse toundra. Il hiverne sur les côtes d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud, en Indonésie, et en Australie. Egalement aux Bermudes, et à travers les Antilles, mais moins fréquemment aux Petites Antilles.

- Habitat

Dans le Taïmyr (péninsule russe du nord de la Sibérie centrale), niche des les déserts polaires jusqu'à la toundra forestière, mais plus commun dans la sub-zone de la toundra arctique. Typiquement trouvé sur les sites secs accidentés, avec de la toundra rocailleuse ; ou sur la toundra avec joncs, mousse, et lichens, sur les terres en hauteur et dans les vallées de rivières. Hors saison de reproduction il est présent sur les vasières et sur les plages ; pendant la migration, il fréquente également les mares et les lacs intérieurs, et plus rarement les prairies. Les oiseaux en hivernage se réunissent en groupes, jusqu'à plusieurs milliers, sur les marais salants, les bancs de sable, et les plages.

- Mouvement

Migrateur. Quitte les aires de reproduction de juillet à septembre ; les juvéniles partent cinq à six semaines après les adultes ; les mouvements vers le Sud ont lieu au cours du mois de novembre, et sont possibles plus tardivement. La remontée commence en avril, et les oiseaux hivernant le plus au nord ne bougent pas avant début juin ; les premiers départs d'Afrique du sud se font en février. Retourne en toundra fin mai début juin. Une partie de la population russe vole vers l'ouest, descend la côte ouest du Paléarctique, jusqu'à l'Afrique de l'Ouest ; les autres oiseaux migrent au Sud le long de la voie de migration de l'Est de la Méditerranée, jusqu'à l'Afrique de l'Est et du Sud, et au sud de l'Asie et en Australie ; migrateur régulier en Corée, au Japon, et au Nord-Est de la Chine ; les oiseaux volant le long du couloir de l'Est Atlantique viennent de Russie, mais également peut-être de l'Est du Canada Arctique ; les oiseaux partant de Taïmyr vont vers l'Ouest et le Sud. La population néarctique hiverne principalement sur les côtes d'Amérique du Nord et du Sud. Vole au Nord en larges bandes à travers le Sud de l'Amérique du Nord jusqu'aux côtes Atlantique et Pacifique, et à la vallée du Mississippi. Pendant le voyage vers le Sud, sur la route la plus à l'Est dans le « Vieux Monde », les femelles hivernent plus au Sud que les mâles ; les juvéniles et les autres non nicheurs restent dans les quartiers d'hiver ou migrent en partie vers le Nord pendant leur premier été. En automne, le Pluvier argenté migre habituellement le matin et le soir.

- Statut et conservation

La population nicheuse nord-américaine a été estimée en 2001 à environ 200 000 oiseaux. Un recensement récent a été effectué, mais il existe trop de lacunes concernant cette espèce, le chiffre de 200 000 individus reste donc celui à retenir. Toutefois, un déclin de la population de l'est est observé (Morrison *et al.*, 2006).

3) **Tournepierre à collier** *Arenaria interpres* ; Ruddy Turnstone



Photo : A. Levesque

- Distribution

2 sous-espèces :

- ✓ *A.i.interpres* : Ile Axel Heiberg et Ile Ellesmere (Nord du Canada arctique), Groenland, Nord de l'Eurasie, et Nord-Ouest de l'Alaska ; hiverne sur les côtes Ouest de l'Europe, d'Afrique, au Sud de l'Asie, en Australasie, et sur les îles du Pacifique Sud, avec aussi quelques-uns sur la côte Pacifique de l'Amérique du Nord, de la Californie jusqu'au Mexique.
- ✓ *A.i.morinella* : Nord-est de l'Alaska et sur la plupart du Canada Arctique ; hiverne de la Caroline du Sud et du Golfe du Mexique jusqu'au centre Sud du Chili et au Nord de l'Argentine.

- Habitat

Plaines côtières rocheuses, pentes marécageuses, terrains plats en basses plaines, et toundra ; toujours près des endroits qui restent humides tardivement en été. Hors saison de reproduction, il est principalement côtier ; il apparaît à l'intérieur des terres seulement pendant la migration, sur les marais salants d'herbe courte, et le long des digues ; côtes et jetées rocailleuses, avec galets, plages de sable avec algues échouées sur le rivage, bras de mer protégés, estuaires, étangs en mangrove, récifs exposés et bancs de boue, de préférence avec des lits de moules ou de coques ; également sur les rives des lacs.

- Mouvement

Migrateur. Aire de reproduction divisible en cinq populations :

1. Les oiseaux des Iles Axel Heiberg, Ellesmere, et du Groenland se déplacent vers l'Europe de l'Ouest, principalement d'Irlande et de la Mer du Nord vers la péninsule Ibérique, avec des erratiques au sud, vers la Mauritanie ; traverse directement l'Atlantique ou fait une escale en Islande ou au SO de la Norvège.
2. Les oiseaux de la région Scandinavie-Finlande et ceux de Russie de l'Ouest se déplacent le long du littoral de la Mer Baltique et de l'Europe de l'Ouest (mai et mi-juillet à mi-septembre), vers le Maroc et l'Afrique de l'Ouest.

3. Les oiseaux nichant de la Mer Blanche au centre de la Sibérie se déplacent probablement à travers les lacs du Kazakhstan et les Mers Caspienne et Noire, pour hiverner dans l'Est de la Méditerranée, la Mer Rouge, le Golfe Persique, les côtes de l'Océan Indien et d'Afrique du Sud ; pendant la migration vers le sud, l'espèce est localement fréquente à l'intérieur de l'Afrique.
 4. Les oiseaux de l'est de la Sibérie et de l'ouest de l'Alaska hivernent au sud-est de l'Asie, en Australie, dans le Pacifique Ouest et localement sur les côtes Ouest du Mexique et de la Californie ; deux routes possibles vers l'Australie, la première avec un mouvement vers l'Australie de l'Est et la Nouvelle-Zélande à travers le Pacifique, puis retour vers le nord par la côte est de l'Asie ; seconde route avec un mouvement vers (et réciproquement) l'ouest de l'Australie le long des côtes est de l'Asie ; arrivée en Australie août-novembre et départ mars-juin.
 5. La sous-espèce *morinella* se déplace vers les côtes pacifiques et atlantiques de l'Amérique Centrale et du Sud, se rassemblant en grands nombres dans la Baie de Delaware, avec de très grands nombres hivernant au nord de l'Amérique du Sud. Beaucoup d'oiseaux immatures passent l'été au Sud des zones de reproduction. Grande fidélité aux sites d'hivernage. Les juvéniles migrent vers le sud un mois plus tard que les adultes, c'est-à-dire mi-août à début septembre. Ils migrent par groupes d'une dizaine d'oiseaux.
- Statut et conservation

Les dernières estimations (2001) des trois groupes nichant en Amérique du Nord sont de 180 000 pour *A.i.morinella*, 20 000 pour la population *A.i.interpres* en Alaska, et au moins 35 000 pour la population *A.i.interpres* nichant au nord-est de l'Arctique Canadien. Un dernier recensement (2006) donne les mêmes chiffres, sauf pour le dernier groupe (45 000 individus) qui semble en augmentation. L'évolution de son statut de conservation n'est pas clairement définie mais la sous-espèce que l'on retrouve en Guadeloupe est probablement en déclin (Morrison *et al.*, 2006).

4) Bécasseau à poitrine cendrée *Calidris melanotos* ; Pectoral Sandpiper



Photo : A. Levesque

- Distribution

De l'est du Taïmyr, à travers la péninsule de Chukotka jusqu'au nord et à l'ouest de l'Alaska, au centre nord du Canada et à l'ouest de Hudson Bay ; données récentes à la péninsule de Iamal, au nord-ouest de la Sibérie. Hiverné du sud de la Bolivie, Paraguay, et du nord de l'Argentine, jusqu'au sud de l'Argentine ; un plus petit nombre hiverné au sud-est de l'Australie, en Tasmanie, et en Nouvelle-Zélande.

- Habitat

Pendant la période de reproduction, le Bécasseau à poitrine cendrée fréquente la toundra humide ou sèche, dans une végétation de graminacées, lichens, mousses et bouleaux nains. Hors saison de reproduction, il fréquente une variété de marais d'eau douce ou saumâtre, sur les côtes ou à l'intérieur des terres, incluant les hauts plateaux jusqu'à 3 500 à 4 500 mètres, dans les marais salants, les marécages, lacs, plaines inondées, prairies humides, champs d'épandage, salines commerciales, baies et lagunes côtières. Se nourrit habituellement sur les parcelles de végétation sèche, loin du bord de l'eau, fréquentant les aéroports et les terrains de golf. Il évite les lagunes saumâtres et les vasières d'eau peu profonde.

- Mouvement

Les oiseaux d'Amérique du Nord et de Sibérie migrent vers l'Amérique du Sud, descendant les côtes Atlantique et Pacifique et à travers les montagnes de Colombie et d'Equateur, et les lacs de l'ouest de l'Amazonie. Les mâles entament la migration vers le sud fin juin, les femelles jusqu'à début août ; les juvéniles quittent l'Amérique du Nord début août à octobre. La migration vers le nord se fait de mars à début juin, plus à l'ouest par l'intérieur de l'Amérique du Nord, mais évitant l'ouest des USA ; de grands nombres se rassemblent à Cheyenne Bottoms au Kansas. Passage régulier sur les Iles Hawaïennes, Phoenix et Line. Beaucoup d'oiseaux de première année migrent probablement vers les aires de reproduction au nord au printemps boréal.

- Statut et conservation

Le recensement de 2001 faisait état de 400 000 individus pour l'Amérique du Nord. Les derniers chiffres (2006) sont d'environ 500 000 oiseaux. Cette augmentation est due à de nouvelles estimations dans le centre de l'Amérique du Nord mais l'espèce est cependant considérée comme étant en déclin (Morrison *et al.*, 2006).

5) Chevalier semipalmé *Tringa semipalmata* ; Willet



Photo : A. Levesque

- Distribution

2 sous-espèces :

- ✓ *C. s. inornatus* : du centre Alberta et sud-ouest de Manitoba, vers le sud jusqu'au nord du Colorado et l'ouest du Nebraska ; hiverne des côtes sud des USA, jusqu'au nord de l'Amérique du Sud, principalement sur la côte Pacifique, jusqu'au nord du Chili.
- ✓ *C. s. semipalmatus* : sud du New Brunswick, côte Atlantique, côte du Golfe des USA, et les Antilles. Hiverne depuis les côtes précitées et depuis le Mexique, jusqu'au sud du Brésil, à travers l'Amérique Centrale, et les Antilles du sud.

- Habitat

Les deux sous-espèces diffèrent dans leurs préférences : *inornatus* est associée aux marécages de prairies ; *semipalmatus* est principalement côtière, dans les marais salants, salines, avec une courte végétation. Autour des mares temporaires, et des lacs de différentes salinités, de préférence plus alcalins. Hors saison nuptiale, près des bords de mer, sur les salines, vasières, spécialement si bordées de mangrove, et plages de sable ou rocailleuses.

- Mouvement

La sous-espèce *inornatus* est fortement migratrice, mais la sous-espèce nominale est assez sédentaire autour du Golfe du Mexique, et dans la Caraïbe. *C. s.inornatus* se déplace vers le sud dans trois directions principales : presque plein est vers les côtes Atlantiques de New York et de la Nouvelle-Angleterre ; SE et S vers les côtes de l'Atlantique du Golfe avec quelques-uns se déplaçant dans la Caraïbe, et atteignant le Surinam ; un nombre assez petit migre sud-ouest vers la côte Pacifique, de l'Oregon vers le nord du Pérou, guère plus au sud que le nord du Chili ; migrateur régulier en petits nombres aux Galápagos. La sous-espèce nominale se déplace vers le sud dans la Caraïbe, et vers le nord de l'Amérique du Sud, où elle apparaît principalement au Surinam et au centre nord du Brésil.

- Statut et conservation

En l'absence de nouvelles données sur cette espèce, l'estimation retenue est celle de 2001 : 90 000 d'individus de *C. s. semipalmatus*, et 160 000 concernant *C. s. inornatus*. L'espèce semble stable (Morrison *et al.*, 2006).

6) Bécasseau à échasses *Calidris himantopus* ; Stilt Sandpiper



Photo : A. Levesque

- Distribution

De l'est du nord de l'Alaska au sud à l'île de Victoria ; à l'ouest et au sud de la Baie d'Hudson. Hiverné du nord du Chili, Bolivie, et centre sud du Brésil, jusqu'au nord de l'Argentine et de l'Uruguay ; de petits nombres hivernent localement au sud des USA.

- Habitat

Niche surtout dans le subarctique, dans la toundra proche de l'eau, la toundra humide avec une extension de saules et de hautes pentes sèches ; souvent proches des bords boisés de la taïga. Hors saison de reproduction, dans les marais d'eau douce ; les champs inondés, les étangs, les mares peu profondes, les lagons d'eau d'évacuation d'égout et les marais saumâtres ; rarement le long des côtes, sur les plages et bancs de marée.

- Mouvement

Migre par l'intérieur de l'Amérique du Nord et Centrale vers le centre de l'Amérique du Sud, mais pendant l'automne descend la côte Atlantique vers le nord de l'Amérique du Sud, d'assez grands nombres présents au Surinam en août septembre ; de petits nombres hivernent localement au sud des USA. La femelle migre vers le sud dès la deuxième semaine de juillet, le mâle une semaine plus tard, et les juvéniles à partir de la mi-août ; à Manitoba, jeunes et adultes se déplacent ensemble. Au retour, survole les Antilles et le Golfe du Mexique depuis les côtes de Colombie et du Venezuela, atteignant les USA principalement en Avril ; migre vers le nord le long des rivières, jusqu'aux côtes arctiques ; arrive sur les sols de reproduction à partir de fin mai, les mâles deux jours plus tôt que les femelles. Quelques-uns restent sur les quartiers d'hivernage pendant la saison de reproduction. Les groupes migrateurs peuvent compter jusqu'à plusieurs milliers d'oiseaux.

- Statut et conservation

Le recensement de 2001 a permis d'estimer la population à 200 000 oiseaux, et était basé sur un dénombrement pendant les migrations pré et post nuptiales. De nouvelles informations venant de l'intérieur des Etats-Unis permettent de penser que le total serait beaucoup plus important, portant les estimations actuelles à 820 000 individus. Cela ne montre pas une augmentation de la population, qui est considérée comme stable, mais provient de la méthode de recensement qui a changé (Morrison *et al.*, 2006).

7) Bécasseau maubèche *Calidris canutus* ; Red Knot



Photo : A. Levesque

- Distribution

5 sous-espèces :

- ✓ *C.c.canutus* : centre nord de la Sibérie, dans la péninsule du Taïmyr, dans l'archipel de la Nouvelle-Sibérie, et probablement au Yakutia ; hiverne dans l'ouest et le sud de l'Afrique, et probablement en Australasie.
- ✓ *C.c.rogersi* : péninsule du Chukotka (Sibérie) et peut-être plus vers l'ouest ; hiverne en Australasie.
- ✓ *C.c.roselaari* : Ile Wrangel (Russie) et nord-ouest de l'Alaska ; hiverne probablement en Floride, au sud du Panama et au nord du Venezuela.
- ✓ *C.c.rufa* : Arctique Canadien ; hiverne au nord-est et au sud de l'Amérique du Sud
- ✓ *C.c.islandica* : Iles du haut Arctique Canadien et nord du Groenland ; hiverne en Europe de l'Ouest.

- Habitat

Haut arctique, occupant la toundra, les gravières près des glaciers, dans les hauteurs et les terrains plats dans les collines basses, près des ruisseaux ou des étangs, habituellement près de la côte. Est strictement côtier en dehors de la période de reproduction ; rarement à l'intérieur des terres pendant la migration, en Afrique de l'Ouest ; préfère les grands bancs de boue ou de sable ; également sur les plages sableuses des côtes protégées, bancs rocaillieux, baies, lagons, et ports ; occasionnellement sur les plages océaniques et les marais salins côtiers.

- Mouvement

Migrateur au long cours, avec relativement peu de sites d'arrêt. Race *rufa* : la plupart traversent l'ouest de l'Atlantique du nord-est de l'Amérique du Nord vers les côtes Guyanaises, après quoi la plupart continuent jusqu'en Patagonie, et Terre de Feu ; les oiseaux hivernant en Floride sont traditionnellement attribués à cette sous-espèce, mais se rapportent probablement à *roselaari* ; sur la route vers le nord, beaucoup d'oiseaux se rassemblent en Baie de Delaware. La route de migration de *roselaari* n'est pas claire, mais l'espèce est présumée hiverner à l'ouest de la Floride, sud du Panama, et nord du Venezuela. Les adultes quittent les zones de reproduction avant les jeunes. Le degré de fidélité aux sites d'hivernage n'est pas clair. Beaucoup d'immatrices restent toute l'année sur leur lieu d'hivernage.

- Statut et conservation

D'après del Hoyo *et al.* (1996), le Bécasseau maubèche était considéré comme globalement non menacé. Force est de constater qu'en une dizaine d'années, son statut c'est littéralement effondré en ce qui concerne les populations nord-américaines. Une chute de près de 90% des effectifs est avancée par Morrison *et al.*, (2006) pour les deux sous-espèces pouvant nous concerner. *Calidris canutus rufa* passant de 170 000 à 20 000 individus et *C.c. roselaari* passant de 150 000 à 20 000 individus. Baker *et al.* (2004) suggèrent que la principale cause pourrait provenir de problèmes d'alimentation en Baie de Delaware (New Jersey, Etats-Unis) lors de la migration pré-nuptiale. Cette espèce devrait être retirée de la liste des espèces chassables en Guadeloupe.

8) Bécassine de Wilson *Gallinago delicata* ; Wilson's Snipe



Photo : A. Levesque

- Distribution

Aux Aléoutiennes (est), et est de l'Alaska, à travers le Canada jusqu'à Newfoundland, et centre sud de la Californie, Nouveau-Mexique, centre Iowa, et New-Jersey ; hiverne du nord-ouest et centre des USA à travers l'Amérique Centrale et les Grandes Antilles, jusqu'au nord de l'Amérique du Sud.

- Habitat

Marais découverts, d'eau douce ou saumâtre, avec végétation riche ou touffes d'herbe ; bords herbeux ou marécageux de lacs et de rivières, champs de foin humides, prairies et toundra marécageuses ; toundra forestière et les zones extrêmes nord de la taïga ; en général, trouvé dans les aires combinant une couverture herbeuse et un terrain humide, riche en matières organiques. En dehors de la saison de reproduction, occupe des habitats similaires, en utilisant un peu plus les zones créées par l'homme, tels que les champs d'épandage ou les rizières ; également les parties supérieures des estuaires, parfois sur les prairies côtières.

- Mouvement

Principalement migrateur, hivernant au sud du Tropique Nord ; quelques populations sont sédentaires ou partiellement migratrices, par exemple celles de l'ouest et du centre des USA. Quittent rapidement les aires de reproduction vers les aires de mue, et après quelques semaines, migrent rapidement vers les aires d'hivernage. Haut degré de fidélité aux sites de rassemblement. La population néarctique est principalement migratrice, les oiseaux des provinces maritimes canadiennes réalisent une migration transocéanique vers les néotropiques. La traversée d'automne a lieu de fin juillet à novembre. Beaucoup d'oiseaux repartent d'Amérique du Sud en mars ; les mâles arrivent typiquement sur les aires de reproduction 10-14 jours avant les femelles.

- Statut et conservation

La population totale nord Américaine est estimée à deux millions d'individus. Un déclin est noté dans les populations se reproduisant au centre et à l'est du Canada, probablement dû aux changements sur leur habitat, spécialement à cause du drainage. Les faibles niveaux d'eau raccourcissent la période de disponibilité en nourriture dans les pâturages, ceci étant dû à une plus faible pénétration dans la terre, et influençant ainsi fortement sur la longueur de la saison de reproduction ; une manipulation prudente des niveaux d'eau permettrait une augmentation du succès de la reproduction. On estime qu'actuellement 210 000 oiseaux sont chassés annuellement en Amérique du Nord, ce qui est nettement moins que 30 ans auparavant (700 000 oiseaux tués). Ceci est probablement la conséquence d'une baisse des effectifs (Morrison *et al.*, 2006).

9) **Grand Chevalier** *Tringa melanoleuca* ; Greater Yellowlegs



Photo : A. Levesque

- Distribution

Sud de l'Alaska et est de la Colombie Britannique, jusqu'au Labrador, Ile Newfoundland, Ile Anticosti, et NE de la Nouvelle Ecosse. Hiverné de la Colombie Britannique et des états de Caroline, à travers le Mexique, l'Amérique Centrale et les Antilles, jusqu'à l'Amérique du Sud, Terre de Feu.

- Habitat

Le Chevalier criard se reproduit à travers la zone boréale, près des zones humides, avec des broussailles basses et clairsemées, des arbres dispersés, des étangs marécageux et des aires découvertes ; également sur les collines proches des marais, la toundra subarctique, et la brousse subalpine ; généralement sur des terrains assez plats. Après la reproduction, apparaît sur les marais d'eau douce ou saumâtre, spécialement sur les étangs avec une végétation en développement, rizières inondées et mares de pluie ; également en mangrove, côtes boueuses, marais salants, vasières, et réservoirs humains. Sur les aires d'hivernage, plus abondant sur les vasières, et les lagunes. A l'occasion on le trouve sur les zones sèches comme les pâturages et les dunes, et des petits nombres sur les ruisseaux et mares de moyenne et haute altitude, jusqu'à 4 600 mètres.

- Mouvement

Migration par l'intérieur de l'Amérique du Nord, et le long des côtes, pour les 2 passages. Quelques oiseaux traversent l'ouest Atlantique entre les provinces maritimes canadiennes et les petites Antilles, mais la plupart des oiseaux de la côte Est passent le long du littoral Atlantique, ou de la Floride traversent les Grandes Antilles, jusqu'à l'Amérique du Sud. Le retour au printemps est probablement un vol non-stop des Guyanes vers les USA, quelques-uns par les Petites Antilles, puis la majorité traverse le centre du nord Américain, puis remonte la côte Atlantique. Les plus grands nombres d'hivernants ont été enregistrés au Surinam, et, de moindre importance, à Guyana, et en Guyane française. Fidélité possible aux sites d'hivernage. Beaucoup de non nicheurs, vraisemblablement des immatures, restent au sud toute l'année.

- Statut et conservation

Population totale comptée à 100 000 oiseaux en 2001, mais très peu de données précises disponibles. Les populations sont peut-être stables (Morrison *et al.*, 2006).

10) **Petit Chevalier** *Tringa flavipes* ; Lesser Yellowlegs



Photo : A. Levesque

- **Distribution**

Il niche en Alaska et au Canada (du centre sud jusqu'à l'est de la Baie James). Il hiverne du sud des USA à travers le Mexique, l'Amérique centrale et les Antilles, jusqu'à l'Amérique du Sud, jusqu'à Terre de Feu.

- **Habitat**

Le Petit Chevalier niche dans la toundra, les zones peu boisées, les clairières dans les bois, avec broussailles dispersées, quelques fois proches d'étangs herbeux ou marécageux, prairies herbeuses et marécages ; son habitat est généralement plus sec et plus protégé que l'habitat de reproduction du Grand Chevalier. En dehors de la saison de reproduction, il apparaît sur une variété de marais côtiers ou intérieurs, habituellement avec de la végétation en développement, incluant les terres arables et les prairies inondées, mangrove, lits d'évacuation d'égout, les bourniers de prairies peu profonds, réservoirs humains, marais, lagunes, vasières, salines. Sur les sols d'hivernage, plus abondant sur les vasières et les lagunes.

- **Mouvement**

Migrateur. Se déplace à travers l'est du Canada, à l'est de sa zone de reproduction, et (mi juillet mi septembre) à l'intérieur des USA, entre les montagnes Rocheuses et Allegheny ; descend également la côte atlantique au sud du Golfe du Saint-Laurent. Certains volent directement, ou par les Bermudes, jusqu'aux Petites Antilles et au nord de l'Amérique du Sud ; d'autres descendent vers le sud le long du littoral atlantique ; se rassemblent communément sur les lacs et rivières de l'ouest de l'Amazonie. Passager peu commun en Amérique Centrale. Quelques oiseaux hivernent sur la côte ouest des USA, plus dans le sud des USA, la majorité aux Antilles, et au nord de l'Amérique du Sud, où il est le plus abondant au Surinam, et de grands nombres en Guyane et au Guyana. De gros effectifs restent dans le sud pendant l'été nordique. Au printemps, la migration de retour traverse l'ouest de la Caraïbe, et le golfe du Mexique ; et l'Amérique du Nord ; aux USA, beaucoup d'oiseaux se déplacent par l'intérieur, beaucoup moins par la côte atlantique.

- **Statut et conservation**

Le recensement de 2001 a permis de dénombrer un total de 500 000, tandis que celui de 2006 donnait un total de 400 000 oiseaux. L'espèce semble en déclin dans l'est de l'Amérique du Nord (Morrison *et al.*, 2006).

11) Courlis corlieu *Numenius phaeopus hudsonicus* ; Whimbrel



Photo : A. Levesque

- Distribution

Il niche en Alaska et au Canada (ouest du Yukon, et nord-ouest de Mackenzie, également à l'ouest de la Baie d'Hudson) ; il hiverne du sud des USA jusqu'au sud de l'Amérique du Sud.

- Habitat

Lande boréale subarctique et subalpine, forêt de bouleaux et toundra proche de la limite des arbres, forêts montagneuses ouvertes, et vallées de rivières. Pendant la migration, sur les marais, les vasières et les prairies sèches ou humides ; au printemps, préfère les landes de bruyère et les terres arables ; pendant la migration, visite souvent les prés intérieurs, pour se nourrir. En hiver, essentiellement côtier, occupant les récifs exposés, les plages boueuses, rocheuses, ou sableuses, les vasières et marais de mangrove. Se perche en groupes dans les mangroves, parfois assez haut dans les arbres ; utilise des perchoirs collectifs la nuit dans les eaux peu profondes, pendant la migration.

- Mouvement

Migrateur. Les individus se déplacent en larges fronts, avec relativement peu d'aires de rassemblement, souvent par l'intérieur des terres ; en automne, pas de lieu de concentration. Descendent la côte Pacifique ; les populations Canadiennes survolent l'intérieur en larges fronts vers les provinces maritimes Canadiennes, et la Nouvelle Angleterre, puis descendent la côte vers le sud, principalement vers le nord et l'ouest de l'Amérique du Sud.

- Statut et conservation

Pendant le recensement de 2001, 57 000 oiseaux ont été comptabilisés, tandis que les chiffres de 2006 font état de 66 000 individus. Toutefois, il ne s'agit pas d'une augmentation, mais d'une moyenne des estimations qui ne sont pas très précises. L'espèce est peut-être en déclin (Morrison *et al.*, 2006).

12) Bécassin roux *Limnodromus griseus* ; Short-billed Dowitcher



Photo : A. Levesque

- Distribution

3 sous-espèces :

- ✓ *L.g.caurinus* : sud Alaska et sud Yukon ; hiverne sur la côte Pacifique, du centre USA, jusqu'au sud du Pérou.
- ✓ *L.g.hendersoni* : centre est de la Colombie-Britannique au sud-est de Keewatin et centre de Manitoba ; hiverne du sud-est des USA jusqu'au Panama.
- ✓ *L.g.griseus* : centre du Québec et ouest du Labrador ; hiverne sur la côte atlantique du sud des USA jusqu'au Brésil.

- Habitat

Tourbières, prairies humides et tourbières, également la toundra côtière marécageuse. En migration, trouvé également sur les marais côtiers et intérieurs. En hiver, principalement sur les vasières bordées de mangroves et de rivages sablonneux ; également au bord des mares peu profondes dans les marais salants.

- Mouvement

Migrateur au long cours. La sous-espèce *caurinus* descend la côte pacifique, quelques oiseaux par l'intérieur à l'ouest des USA, hivernant de la côte de la Californie jusqu'au Pérou ; *hendersoni* traverse l'est des Grandes Plaines, la vallée du Mississippi, et la côte est des USA, au sud de New York et de New Jersey ; hiverne des états de Caroline autour des côtes du Golfe, sur les 2 côtes d'Amérique Centrale, jusqu'au Panama ; *griseus* descend la côte atlantique jusqu'à la Caroline du Nord, et au sud à travers la Caraïbe et le nord du Brésil, avec de grands nombres hivernant au Surinam. Un petit nombre de non nuptiaux passent l'été nordique sur leur zone d'hivernage. Les femelles quittent les sites de reproduction à compter de début juillet avant les mâles, et les juvéniles à compter de fin juillet ; les oiseaux atteignent le nord de l'Amérique du Sud de mi-août à début octobre. Migration de remontée de début mars à début juin.

- Statut et conservation

En 2001, la population de cette espèce a été estimée à 320 000 individus (*L.g.griseus* : 110 000 ; *L.g.hendersoni* : 60 000 ; *L.g.caurinus* : 150 000). Toutefois, un autre recensement plus précis (Jehl *et al.*) fait état de 153 000 oiseaux en tout (*L.g.griseus* et *L.g.hendersoni* : 78 000 ; *L.g.caurinus* : 75 000), et reste la référence retenue, car la méthode utilisée semble plus précise. Espèce en déclin (Morrison *et al.*, 2006).

B) Les Canards

1) **Canard pilet** *Anas acuta* ; Northern Pintail



Photo : A. Levesque

- Distribution

3 sous-espèces reconnues :

- *A.a.acuta* : majeure partie du Néarctique et du Paléarctique
- *A.a.eatoni* : Iles Kerguelen ; introduit aux Iles de St-Paul et d'Amsterdam
- *A.a.drygalskii* : Iles Crozet

- Habitat

Marais d'eau douce peu profonds, petits lacs et rivières, de préférence avec une couverture végétale dense, en terrain découvert. En hiver, aussi sur les lagunes côtières d'eau saumâtre.

- Mouvement

La race nominale est fortement migratrice, volant au sud en hiver pour atteindre les basses latitudes : Mexique, Antilles, Amérique Centrale, Europe du Sud, Afrique du Nord, de l'Est et de l'Ouest, Moyen Orient, et Japon. Régulièrement enregistré au-delà de l'équateur, en Afrique de l'Est. Egalement en petits nombres sur les îles océaniques (par ex à Hawaï), et de nombreux égarés hors de la zone de répartition principale. Des migrations pour muer sont fréquentes.

- Statut et conservation

Globalement non menacé. La sous-espèce nominale est l'un des canards les plus communs dans la majorité de son aire de répartition. Au milieu des années 70, la population hivernale de l'Amérique du Nord était estimée à 12 millions d'individus, avec d'énormes concentrations sur certaines aires. Jusqu'à 131 000 recensés en hiver de 79 à 82 sur des lagons côtiers entre Eldorado et Dimas (centre ouest du Mexique). A l'ouest du Paléarctique, 370 000 hivernants au milieu des années 80. Le recensement des oiseaux d'eau asiatiques au milieu de l'hiver 1991 donna 108 208 oiseaux en Iran, 67 831 au Pakistan, et 171 281 en Inde ; également 76 000 hivernants sur 2 000 ha de lagunes au sud du Sri Lanka fin des années 80 ; au Japon, 50 987 furent comptés dans 53 marais représentatifs supposés héberger 37% des oiseaux aquatiques du pays. Le maximum compté en Afrique de l'Ouest est 838 000, en hiver 1987.

2) Canard d'Amérique *Anas americana* ; American Wigeon



Photo : A. Levesque

- Distribution

Du nord-ouest de l'Amérique du Nord au centre est, et au sud, jusqu'au nord est de la Californie et au nord du Colorado.

- Habitat

Marais d'eau douce, mares et lacs peu profonds entourés de bons pâturages comme les prés, souvent dans des régions légèrement boisées. Hiverné dans des marais plus côtiers.

- Mouvement

Hiverné principalement le long des côtes atlantique et pacifique de l'Amérique du Nord, et à l'intérieur des terres au sud, jusqu'au Panama ; également aux Iles Bermudes et à Hawaï. Présent en très petits nombres sur la côte est de l'Atlantique Nord, régulièrement en Grande-Bretagne. Quelques erratiques ont atteint également le nord-est de la Sibérie.

- Statut et conservation

Globalement non menacé. Abondant, avec une large population estimée à plus de 6,5 millions d'individus au cours d'un automne précoce au milieu des années 70, en Amérique du Nord. Un grand nombre également hiverné en Amérique du Sud, avec des concentrations de 2 000 à 3 850 oiseaux à certains endroits au Venezuela, et plus de 4 000 individus dans la Ciénaga Grande de Santa Maria, en Colombie. Plus récemment, hiverné régulièrement au Japon en petits nombres (moins de 100). L'espèce a souffert de la réduction de son habitat et d'une intense pression de chasse, mais les chiffres sont restés stables ces dernières décennies, principalement grâce aux réserves établies sur les sites les plus importants pour cette espèce.

3) Canard des Bahamas *Anas bahamensis* ; White-cheeked Pintail



Photo : A. Levesque

- Distribution

3 sous-espèces reconnues :

- *A.b.bahamensis* : Antilles, nord de l'Amérique du Sud au nord du Brésil
- *A.b.rubrirostris* : de l'est de la Bolivie et sud du Brésil au nord de l'Argentine et Uruguay
- *A.b.galapagensis* : Iles Galápagos

- Habitat

Marais de mangrove, petites mares et lagunes d'eau salée ou saumâtre ; relativement peu commun en eau douce. Parfois présent en hauteur dans les Andes, régulièrement jusqu'à 2 500 mètres, occasionnellement plus haut.

- Mouvement

Les populations des Antilles et des Iles Galápagos sont principalement sédentaires, mais la race *rubrirostris* a tendance à plus se disperser en dehors de la période de reproduction.

- Statut et conservation

Globalement non menacé. Distribué de façon ponctuelle, mais assez commun et répandu. On en compte jusqu'à 400-500 à certains endroits au Venezuela, Porto Rico et en Argentine. Commun sur les côtes du Pérou : près de 1 000 fin 1984, à la Plaza Chica et aux lagons El Paraiso, plusieurs milliers aux lagons Mejia. Au Surinam, plus de 1.000 couples nichant dans les marais de Bigi Pan et Wageningen, et dans des zones entre l'embouchure de la Rivière Surinam et dans les 50 kms à l'est.

4) Sarcelle à ailes bleues *Anas discors* ; Blue-winged Teal



Photo : A. Levesque

- Distribution

Amérique du Nord, du sud de l'Alaska à Newfoundland, et jusqu'au sud du centre des Etats-Unis.

- Habitat

Marais, mares, petits lacs d'eau douce peu profonds, prairies marécageuses, et prés inondés. Hiverne en eau saumâtre ou saline, et sur la côte en mangrove.

- Mouvement

Migrateur, hivernant en Amérique du Nord (au sud de la ligne allant de la Californie à la Caroline du Nord), en Amérique Centrale et du Sud, parfois jusqu'au nord du Chili et en Argentine. Erratique en Europe (régulier en Grande-Bretagne), au nord ouest africain, Hawaï, et les îles Galapagos et Aleutian.

- Statut et conservation

Globalement non menacé. Abondant en Amérique du Nord, avec 5 millions d'individus au début de la saison de reproduction, et 9 millions en automne. Visiteur commun en hiver en Amérique Centrale et dans le nord et le nord-ouest de l'Amérique du Sud ; jusqu'à 20 000 à Palo Verde et également 20 000 à Mata Redonda Lagoon, Costa Rica ; 3 000 à Morrocy et 60 000 à Cuare Refuge au Venezuela ; 20 000 à Ciénaga Grande de Santa-Maria en Colombie. La population fluctue, mais ne semble pas être en déclin, en dépit de la chasse et de la transformation des zones d'hivernage.

5) **Dendrocygne à ventre noir** *Dendrocygna autumnalis* ; Black-bellied Whistling-Duck



Photo : A. Levesque

- Distribution
 - *D. a. autumnalis* : du sud-est du Texas jusqu'au centre du Panama
 - *D. a. discolor* : de l'est du Panama jusqu'à l'Amérique du Sud
- Habitat

Préfère les lagunes tropicales, avec des arbres en couverture au bord. Souvent trouvé à proximité de terres agricoles.

- Mouvement

Partiellement migrateur. Les aires de reproduction les plus nordiques sont désertées en hiver pour rejoindre probablement l'Amérique centrale. Autrement principalement sédentaire, mais il existe certainement des mouvements locaux. Régulièrement signalé aux Antilles ; est apparu au nord jusqu'en Californie.

- Statut et conservation

Globalement non menacé. Répandu et commun. Récente propagation au-delà du sud des Etats-Unis, probablement favorisée par le nombre croissant de petites mares servant d'abreuvoirs au bétail. Grands nombres, souvent au-delà de 2 000 oiseaux, présents dans des environnements convenables. Des résultats impressionnants d'un recensement au Mexique, avec 47 000 oiseaux nichant à Usumacinta Delta, et aux Lagons Tabasco. Au Costa Rica, 20 000 enregistrés au Parc National de Palo Verde, et au refuge adjacent. Jusqu'à 10 000 à 20 000 oiseaux reportés de certains endroits au Venezuela.

Comme beaucoup de dendrocygnes, non considérée comme une espèce de gibier importante, mais persécutée où elle se concentre en grands nombres (dommages aux récoltes).